

ANNUAL REPORT
ᐱᓄᑦᐳᑦᐸᑦᐸᑦ ᐃᓂᑲᐅᐱᓄᑦ
RAPPORT ANNUEL
2000-2001

THE IMPLEMENTATION OF THE NUNAVUT LAND CLAIMS AGREEMENT

$\langle D \rangle^b \langle C \rangle^c \langle D \rangle^c \langle D \rangle^b \langle D \rangle^b \langle D \rangle^b$
 $\langle D \rangle^b \langle C \rangle^c \langle D \rangle^c \langle D \rangle^c \langle D \rangle^c \langle D \rangle^c$

LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD SUR LES REVENDICATIONS TERRITORIALES DU NUNAVUT



Canada



$\Delta^{\epsilon} \dot{J}_C L_J^C$ $D\sigma^b b D\rho^a p^c$

2000-2001

$\langle D^{ab} \Pi C D^c c D \sigma^b \gamma_L \rangle_{\text{meas}}$

$$m_{\text{eff}} \gg m_{\text{eff}}^{\text{eff}} \gg m_{\text{eff}}^{\text{eff}} \gg m_{\text{eff}}^{\text{eff}}$$

Nunavut



Canada

Cover Illustration

Germaine Arnaktauyok,
Igloolik, Nunavut
Etching

HOW CARIBOU CAME TO BE

Early Inuit stories about the beginning of life often connect to under the earth's surface. Humans and animals both appear from the depths at the instigation of other humans, animals or spirits.

This Inuit legend describes the time when there were no caribou on the earth. There was a man who wished for caribou so he cut a huge hole in the earth and out of it came herds of caribou. They kept coming until all the land was covered with them. When the man thought there was enough caribou, he filled in the hole.

Germaine's image is printed with emphasis on horizontal lines and thus gives the effect of the snowy vastness of the Arctic.

Published under the authority of the
Minister of Indian Affairs and
Northern Development
Ottawa, 2002
www.ainc-inac.gc.ca

QS-8508-020-GB-A1
Catalogue No. R71-54/2001
ISBN 0-662-66328-4

© Minister of Public Works and Government
Services Canada

Illustration de la page couverture

Germaine Arnaktauyok,
Igloolik, Nunavut
Gravure à l'eau forte

L'ORIGINE DU CARIBOU

Les anciennes histoires inuites sur les origines de la vie évoquent souvent l'espace souterrain. Les humains et les animaux y émergent des profondeurs, à l'instigation d'autres humains, d'animaux ou d'esprits.

Cette légende inuite se situe à l'époque où il n'y avait pas de caribous sur terre. Un homme souhaita l'existence du caribou. Il découpa un énorme trou dans la terre. Des hardes de caribous en sortirent. Elles continuèrent à arriver, jusqu'à recouvrir le territoire. Quand l'homme jugea qu'il y avait assez de caribous, il boucha le trou.

Germaine a imprimé cette image en accentuant les lignes horizontales, ce qui fait ressortir l'immensité enneigée de l'Arctique.

Publié avec l'autorisation du
ministre des Affaires indiennes
et du Nord canadien,
Ottawa, 2002
www.ainc-inac.gc.ca

QS-8508-020-GB-A1
N° de catalogue R71-54/2001
ISBN 0-662-66328-4

© Ministre des Travaux publics et
Services gouvernementaux Canada

TABLE OF CONTENTS

1. NUNAVUT IMPLEMENTATION PANEL	
1.1 Introduction.....	4
1.2 Key Issues.....	4
1.3 Funding Issues.....	5
1.4 Annual Report.....	5
2. NUNAVUT TUNNGAVIK INCORPORATED	6
3. GOVERNMENT OF NUNAVUT	
3.1 Executive and Intergovernmental Affairs.....	8
3.2 Department of Community Government and Transportation.....	8
3.3 Department of Culture, Language, Elders and Youth.....	9
3.4 Department of Human Resources.....	9
3.5 Department of Justice.....	9
3.6 Public Works and Services.....	12
3.7 Department of Sustainable Development.....	12
4. GOVERNMENT OF CANADA	
4.1 Fisheries and Oceans Canada.....	14
4.2 Indian and Northern Affairs Canada.....	15
4.3 Environment Canada.....	17
4.4 Human Resources Development Canada.....	17
4.5 Public Works and Government Services Canada.....	17
4.6 Parks Canada Agency.....	17
4.7 Natural Resources Canada – Legal Surveys Division.....	17
5. IMPLEMENTING BODIES	
5.1 Arbitration Board.....	20
5.2 Nunavut Impact Review Board.....	20
5.3 Nunavut Implementation Training Committee.....	21
5.4 Nunavut Planning Commission.....	22
5.5 Nunavut Water Board.....	24
5.6 Nunavut Wildlife Management Board.....	25
5.7 Surface Rights Tribunal.....	28
APPENDICES	
Appendix 1: Acronyms and Initialisms.....	29
Appendix 2: Membership of Implementing Bodies (March 31, 2001).....	30
Appendix 3: Schedule of Financial Payments.....	31
Appendix 4: Amendments.....	32

መርሀ

1. ቅርንጫፍ-ጥያቄዎችና ማሳሰቢያዎች	
1.1 ግብረገብ.....	36
1.2 ቁልፍ ጥያቄዎች.....	36
1.3 የፋይናንስ ጥያቄዎች.....	37
1.4 ልማት ሪፖርት.....	37
2. ሙንጽ ጋንግባር በግራ	38
3. ሙንጽ ሥራዎች	
3.1 ልማትና ሥራዎች ለፋይናንስ ሥራዎች.....	40
3.1 ሙንጽ ሥራዎች ለፋይናንስ ሥራዎች.....	40
3.2 ልማት ሥራዎች ለፋይናንስ ሥራዎች.....	41
3.3 ልማት ሥራዎች ለፋይናንስ ሥራዎች.....	41
3.4 ልማት ሥራዎች ለፋይናንስ ሥራዎች.....	41
3.5 የፋይናንስ ሥራዎች ለፋይናንስ ሥራዎች.....	41
3.6 ልማት ሥራዎች ለፋይናንስ ሥራዎች.....	43
4. ሙንጽ ሥራዎች	
4.1 ልማት ሥራዎች ለፋይናንስ ሥራዎች.....	46
4.2 ልማት ሥራዎች ለፋይናንስ ሥራዎች.....	47
4.3 ሙንጽ ሥራዎች ለፋይናንስ ሥራዎች.....	49
4.4 ልማት ሥራዎች ለፋይናንስ ሥራዎች.....	49
4.5 ሙንጽ ሥራዎች ለፋይናንስ ሥራዎች.....	50
4.6 ሙንጽ ሥራዎች ለፋይናንስ ሥራዎች.....	50
4.7 ሙንጽ ሥራዎች ለፋይናንስ ሥራዎች.....	51
5. ቅርንጫፍ-ጥያቄዎችና ማሳሰቢያዎች	
5.1 ልማት ሥራዎች ለፋይናንስ ሥራዎች.....	52
5.2 ሙንጽ ሥራዎች ለፋይናንስ ሥራዎች.....	52
5.3 ሙንጽ ሥራዎች ለፋይናንስ ሥራዎች.....	53
5.4 ሙንጽ ሥራዎች ለፋይናንስ ሥራዎች.....	54
5.5 ሙንጽ ሥራዎች ለፋይናንስ ሥራዎች.....	56
5.6 ሙንጽ ሥራዎች ለፋይናንስ ሥራዎች.....	57
5.7 ሙንጽ ሥራዎች ለፋይናንስ ሥራዎች.....	60
ዕቃዎች	
ዕቃዎች 1: ልማት ሥራዎች ለፋይናንስ ሥራዎች.....	61
ዕቃዎች 2: ልማት ሥራዎች ለፋይናንስ ሥራዎች.....	62
ዕቃዎች 3: ልማት ሥራዎች ለፋይናንስ ሥራዎች.....	63
ዕቃዎች 4: ልማት ሥራዎች ለፋይናንስ ሥራዎች.....	64

TABLE DES MATIÈRES

1. LE COMITÉ DE MISE EN ŒUVRE DU NUNAVUT	
1.1 Introduction.....	68
1.2 Questions clés.....	68
1.3 Questions de financement.....	69
1.4 Rapport annuel.....	69
2. NUNAVUT TUNNGAVIK INCORPORATED	70
3. GOUVERNEMENT DU NUNAVUT	
3.1 Ministère des Affaires exécutives et intergouvernementales.....	72
3.2 Ministère du Gouvernement communautaire et des Transports.....	72
3.3 Ministère de la Culture, des Langues, des Aînés et de la Jeunesse.....	73
3.4 Ministère des Ressources humaines.....	73
3.5 Ministère de la Justice.....	75
3.6 Ministère des Travaux publics et des Services.....	75
3.7 Ministère du Développement durable.....	76
4. GOUVERNEMENT DU CANADA	
4.1 Pêches et Océans Canada.....	79
4.2 Affaires indiennes et du Nord Canada.....	80
4.3 Environnement Canada.....	82
4.4 Développement des ressources humaines Canada.....	83
4.5 Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.....	83
4.6 Agence canadienne des parcs.....	84
4.7 Ressources naturelles Canada – Division des levés officiels.....	84
5. ORGANISMES DE MISE EN ŒUVRE	
5.1 Commission d'arbitrage.....	86
5.2 Commission du Nunavut chargée de l'examen des répercussions.....	86
5.3 Comité du Nunavut chargé de la formation pour la mise en œuvre.....	87
5.4 Commission d'aménagement du Nunavut.....	88
5.5 Office des eaux du Nunavut.....	90
5.6 Conseil de gestion des ressources fauniques du Nunavut.....	92
5.7 Tribunal des droits de surface.....	95
ANNEXES	
Annexe 1 : Glossaire des sigles et des acronymes.....	96
Annexe 2 : Composition des organismes de mise en œuvre (au 31 mars 2001).....	97
Annexe 3 : Calendrier des versements.....	98
Annexe 4 : Modifications.....	99

ANNUAL REPORT 2000-2001

THE IMPLEMENTATION OF THE NUNAVUT LAND CLAIMS AGREEMENT

FEATURES OF THE NUNAVUT LAND CLAIMS AGREEMENT



The Nunavut Land Claims Agreement, also referred to as the Nunavut Final Agreement:

- ❑ was signed on May 25, 1993, in Iqaluit by representatives of the Tunngavik Federation of Nunavut, the Government of Canada and the Government of the Northwest Territories;
- ❑ was ratified by Inuit and the federal government according to the ratification provisions of the Agreement and came into force on July 9, 1993; and
- ❑ involves the largest number of beneficiaries and the largest geographic area of any land claim agreement in Canadian history.

Today, there are approximately 23,000 Inuit beneficiaries in the Nunavut Settlement Area (NSA) formerly central and eastern Northwest Territories. The area conforms closely to the territory of Nunavut that came into existence on April 1, 1999. This area includes approximately 1.9 million square kilometres (one-fifth of the total land mass of Canada), as well as adjacent offshore areas. Inuit constitute approximately 85 percent of the population in the NSA.

In exchange for ceding, releasing and surrendering to her Majesty the Queen in Right of Canada all their Aboriginal claims, rights, title and interests, in and to lands and waters anywhere in Canada, the Agreement provides Inuit of the NSA with:

- ❑ fee simple title to approximately 350,000 square kilometres (136,000 square miles) of land within the NSA, of which 35,257 square kilometres (14,000 square miles) include mineral rights, and to 572 square kilometres (221 square miles) of land adjacent to but outside the NSA, including mineral rights;
- ❑ representation with government on joint boards to manage wildlife, conduct environmental assessment and land use planning, and regulate the use of water;
- ❑ the right to harvest wildlife on lands and waters throughout the NSA;
- ❑ capital transfer payments of \$580 million in 1989 dollars with interest payable over 14 years (totalling \$1.173 billion less repayment of negotiating loans totalling \$39.8 million);
- ❑ a \$13 million Training Trust Fund;
- ❑ a \$4 million Implementation Fund;
- ❑ the \$500,000 Bowhead Knowledge Study Fund;
- ❑ a share of government royalties from oil, gas and mineral development on Crown lands;
- ❑ opportunities to participate in economic development in the NSA, including bidding for government contracts, first refusal on sport and commercial development of renewable resources, negotiation of benefit packages on water development projects in the NSA and on non-renewable resource development wholly or partly on Inuit Owned Lands;
- ❑ a commitment that legislation be recommended to Parliament to establish a Government of Nunavut and Nunavut Territory.



*President of Nunavut Tunngavik Incorporated
Premier of the Government of Nunavut
Minister of Indian and Northern Affairs*

The Nunavut Implementation Panel is pleased to submit its Annual Report on the Implementation of the Nunavut Land Claims Agreement pursuant to Article 37.3.3 (h). This report covers the period April 1, 2000 to March 31, 2001.

Reports from the Nunavut Implementation Training Committee, the Nunavut Wildlife Management Board, the Arbitration Board, the Surface Rights Tribunal, as well as the three Nunavut resource management boards - the Nunavut Impact Review Board, the Nunavut Water Board and the Nunavut Planning Commission - are included.

Abraham Tagalik
Nunavut Tunngavik Incorporated

Aideen Nabigon
Government of Canada

John Merritt
Nunavut Tunngavik Incorporated

Jamie Flaherty
Territorial Government

NUNAVUT IMPLEMENTATION PANEL



1.1 INTRODUCTION

The Nunavut Implementation Panel was established pursuant to Part 3 of Article 37 of the Nunavut Land Claims Agreement (NLCA). The Panel's primary purpose is to oversee and provide direction on the implementation of the NLCA. The members of the Panel are Abraham Tagalik and John Merritt, representing Nunavut Tunngavik Incorporated (NTI), Jamie Flaherty, representing the Government of Nunavut (GN), and Aideen Nabigon, representing the Government of Canada (GoC). During the year the Panel met on four occasions, in Iqaluit, Igloolik and twice in Ottawa. The Panel also held five conference calls.

1.2 KEY ISSUES

The Panel continued to discuss how best to respond to the various recommendations in *'Implementation of the Nunavut Land Claims Agreement: an independent 5-year review, 1933 to 1998'* (5-year review) which was published in 2000 and is available at

http://www.ainc-inac.gc.ca/nu/nunavut/imp/index_e.html

In response to the 5-year review, a Panel Support Group (PSG) composed of individuals representing each of the three Parties was established in September 2000 as a three-year experiment. The PSG maintains an office in Ottawa. Correspondence for the Panel and the PSG can be directed to:

Suite 508, 350 Sparks Street, Ottawa, ON K1R 7S8.

The PSG provides technical advice and research support to the Panel, and assists in communication with Institutions of Public Government (IPGs) and the public, especially communities and organizations in Nunavut.

The Panel committed to develop a joint action plan to focus on and reflect shared implementation priorities, and a computerized data base of obligations to track progress in implementing the NLCA. The Panel also met with representatives of the Nunavut Implementation Training Committee (NITC) to discuss its programs and the Implementation Training Trust; the Nunavut Planning Commission (NPC) to discuss financial issues; and the Nunavut Impact Review Board (NIRB) to discuss the budget for hearings into the clean-up of Resolution Island. The requirement for legislation to give further definition and clarity to the IPGs was discussed as was the relationship between the Panel and the Nunavut Senior Officials Working Group.

Discussions continued with the IPGs concerning their general financing as provided for in 'A Contract Relating to the Implementation of the Nunavut Final Agreement' (Implementation Contract). On June 22, 2000, the Panel adopted guidelines regarding the financing of IPGs. These guidelines also address the timing and role of IPGs in negotiations to amend and update the Implementation Contract which details funding levels for IPGs.



Panel Members from left to right:
Jamie Flaherty, Aileen Nabigon, John Merritt and Abraham Tagalik

1.3 FUNDING ISSUES

Reallocation

The Panel approved the request from the Nunavut Wildlife Management Board (NWMB) to carry over \$1,222,151 from the 2000-01 fiscal year to 2001-02.

Public Hearings and Reviews

Budgets were approved for the conduct of public hearings and reviews by the NIRB into the Resolution Island clean-up project (\$561,390.00) and the Jericho Diamond Mine (\$58,868.64) and by the Nunavut Water Board (NWB) into the water licences for Iqaluit (\$235,825) and the Jericho Diamond Mine (\$1,768.01).

Future Funding Levels

The IPGs agreed to present 10-year funding proposals to the Panel with supporting rationales for consideration in upcoming Implementation Contract negotiations. The Panel is to provide recommendations to the Parties regarding funding levels for the next 10-year period in May 2002. An amended Implementation Contract is to take effect in July 2003. The Panel drafted terms of reference and established a three-party Working Group on Updating the Implementation Contract to negotiate new funding levels.

1.4 ANNUAL REPORT

The Panel oversaw the production of the 1999-2000 annual report which was published and widely distributed in English, Inuktitut and French. It was tabled in Parliament, the Nunavut Legislative Assembly and with the Board of Directors of NTL.

The following summaries of activities were prepared by, or from information provided by, the individual organizations and implementing bodies.



Mission Statement: Inuit Economic, Social and Cultural Well-Being
Through the Implementation of the NLCA.

Translating the obligations, promises and rights in the NLCA into action on the ground remains a key goal of NTI. An important method of achieving this goal is through the Panel which, through Article 37 of the NLCA, has a broad and important mandate to "oversee and provide direction on the implementation of the Agreement."

In March 2000, the Panel released the 5-Year Review which informed discussion among Panel members throughout the year. Contracted by the Panel, the 5-year review noted that progress had been made in some areas but that in others the NLCA was not being implemented. This was already well known to NTI which presented its own report, *Taking Stock: A Review of the First Five Years of Implementing the Nunavut Land Claims Agreement* to Avery Cooper and Co. who conducted the 5-year review. NTI had pointed out many deficiencies in implementation, so welcomed the 5-year review's detailed and comprehensive recommendations to improve implementation, including measures to increase the efficiency, effectiveness and utility of the Panel. In the Panel's meetings and conference calls throughout the year, NTI encouraged the GoC and GN representatives to respond to the 5-Year Review's recommendations.

That the Panel required technical support - a recommendation of the review - was eventually accepted by all Parties. Drawing upon the PSG, the Panel is now better positioned to address substantive issues including development of a joint action plan on implementation, creation of a computer-based system to monitor implementation of

obligations, and preparation and publication of information on the implementation of the NLCA for the general public. NTI is developing its own implementation monitoring system and has offered this to the Panel to help it adopt an "active management" model recommended by the 5-Year Review. The PSG is a three-year experiment that is expected to help the Panel become better informed and more active.

Following consultation with the IPGs, the Panel approved and adopted guidelines regarding financing of IPGs. This was an important step in improving the Panel's relation with the IPGs, and provided them with greater financial certainty. These guidelines set out a timetable and guaranteed IPGs involvement in negotiations to amend and update the Implementation Contract. Each IPG is to be invited to prepare and submit 10-year refunding proposals.

In February 2001, the Board of Directors of NTI passed a comprehensive resolution appointing Abraham Tagalik, Chief Implementation Contract Negotiator, to be supported by the Implementation and Legal Services departments of NTI. Abraham is already an NTI representative on the Panel. The resolution directed the negotiators to liaise closely with the GN and to consult effectively with the IPGs, and to "remedy shortcomings of the current Implementation Contract, particularly to achieve qualitative improvements in the way Inuit rights and benefits secured through the Agreement are implemented during the next [planning] period."

With this resolution in hand, NTI Panel members Abraham Tagalik and John Merritt wrote to their GoC and GN counterparts informing them that the amended Implementation Contract should be guided by



Tessa Macintosh

the key objective in the NLCA, "to encourage self-reliance and the cultural and social well-being of Inuit." As well, NTI hopes the amended Implementation Contract will ensure that the Panel adopts an active management model. The main purpose of the Implementation Contract negotiations is to refinance the IPGs for the next 10-year period. The NTI Panel members and PSG appointee encouraged the IPGs to come forward with expansive, well-researched and fully-costed proposals.

NTI believes the Panel is becoming more relevant, productive and business-like. Debate is cordial and progress is being made, although it still has some way to go before it adopts an active management model with all that this implies. Nevertheless, the Panel seems to be developing the collective will to intervene when appropriate, in order to help steer NLCA implementation.

Many tests lie ahead, for example, completion of Inuit Impact and Benefit Agreements (IIBAs) for territorial parks, and the outstanding requirement for federal legislation to further define and clarify the role of certain IPGs. A major test concerns Inuit Employment Within Government, Article 23 of the Agreement. In relation to this article, the 5-Year Review concluded "Inuit have missed out on a substantial portion of the potential benefits... All Parties can do a substantially better job of discharging their responsibilities, and need to make a renewed effort at implementing this article." As a result, and as required by the NLCA

itself, the Panel encouraged the Parties to look again at actions needed to implement this article.

While NTI cannot report breakthroughs on these and additional topics, we believe the Panel is better placed now than in the past to address policy, funding and administrative issues related to implementation.



3.1 EXECUTIVE AND INTERGOVERNMENTAL AFFAIRS

The Department of Executive and Intergovernmental Affairs (EIA) worked with NTI and the GoC through the Nunavut Senior Officials Working Group to establish the PSG. The GN provided the office and furniture for the PSG.

A review process for the first year of the Clyde River Protocol was established with NTI. Six priority issues have been addressed: Article 23, Article 24, the *Education Act* review, the *Wildlife Act* review, devolution and the response to the 5-Year Review.

Throughout the year EIA has worked with other GN departments on a number of NLCA-related issues. Principal among these have been IIBA negotiations for territorial parks, led by the Department of Sustainable Development (DSD).

EIA has continued to participate in the drafting of the legislation for the Nunavut Water Board (NWB) and the Surface Rights Tribunal (SRT). In addition, EIA is an active participant in the negotiations for the Makivik Agreement in Principle, and the discussions with the James Bay Cree and the Manitoba Dene.

3.2 DEPARTMENT OF COMMUNITY GOVERNMENT AND TRANSPORTATION

The Department of Community Government and Transportation (CGT) provided ongoing training to graduates of the Community Land

Administration Certificate Program employed by the GN as well as municipal corporations. Training included that provided by educational institutions (i.e. the International Right of Way Association) and annual workshops headed by CGT to ensure the adoption of current land administration processes. This is critical due to the limited number of knowledgeable land administrators and the high employment turnover rate in this field.

There is concern over the fact that the Community Land Administration Certificate Program is no longer being offered. CGT is investigating ways of having the program offered again through the updated Implementation Contract.

The number of titled lands within municipalities continues to grow as an increasing number of lots are surveyed each year. In consideration of this, and after receiving an opinion on Article 14 from the Department of Justice (DOJ), CGT views the transfer of lands as an ongoing function of CGT, and one which it continues to support. As new lots were surveyed, CGT assisted the municipalities in the preparation of land acquisition bylaws, and worked with the Land Titles Office in transferring title of municipal land within the built-up area to the municipalities. The incremental costs of meeting the requirements of Article 14 imposed on CGT were not anticipated in the funding provided for the initial planning period under the Implementation Contract.

CGT is working with the DOJ on a mechanism for transferring large tracts of land outside built-up areas that have not been surveyed. In addition, CGT is partnering with Natural Resources Canada (NRCan) to review alternative mechanisms to facilitate the transfer of lands.

3.3 DEPARTMENT OF CULTURE, LANGUAGE, ELDER'S AND YOUTH

Nunavut Social Development Council

In accordance with the provisions of Article 32, the Department of Culture, Language, Elders and Youth (CLEY) supported the delivery of social and cultural programs by the Nunavut Social Development Council, such as the Inuktitut Uqauttin Language Week Program.

Inuit Heritage Trust

In accordance with the provisions of Article 33, the Inuit Heritage Trust (IHT) was invited by GN to participate in the development of new archaeological regulations for Nunavut. The Nunavut Archaeological and Palaeontological Sites Regulations were approved by the GoC and came into force on June 15, 2001.

CLEY also consulted IHT on the development of a human remains policy. This policy ensures that any archaeological investigation or analysis of human remains or associated grave goods will be conducted according to Nunavummiut values, ethical and scientific principles, and all applicable laws, codes of conduct, and conventions. The policy was approved by GN, and came into force on June 15, 2001.

CLEY forwarded copies of all archaeological research permit applications to IHT for review, and consulted the IHT on archaeological issues related to land use permit applications.

The GN, NTI and the IHT signed a Memorandum of Cooperation and Understanding through which NTI and the IHT each nominated two representatives to the Nunavut Historical Advisory Board. The Board held its inaugural meeting in Iqaluit on June 1-3, 2001.

Ethnographic Objects and Archival Materials

Article 34 of the NLCA relates to the loan of ethnographic objects and archival materials for display or research purposes. The GN received no loan requests in 2000-2001.

3.4 DEPARTMENT OF HUMAN RESOURCES

The Department of Human Resources (HR) is committed to creating a culture of success that promotes steady and consistent progress in achieving full compliance with the spirit and intent of Article 23. To achieve this, several activities have been undertaken including the issuance of Inuit employment statistics on a quarterly basis, the launching of an Employee Assistance Program, the introduction of a 1-800 counseling service in November and the drafting of an implementation plan for Article 23 in partnership with all departments. This plan is expected to be released in the fall of 2001.

The GN Summer Student Program continues and has proved to be an excellent venue for the introduction to youth of the workings of the government. A long-term Retention and Recruitment Strategy is being developed that will continue to attract NLCA beneficiaries and the implementation of the GN Priority Hiring Policy has increased interest amongst beneficiaries in seeking employment with the GN. This was particularly effective during decentralization. HR has also created and supported the development by departments of trainee and mentored positions.

Professional development and specialized training were offered to GN staff in nine of ten decentralized communities in addition to Iqaluit. Inuktitut language training was made available to GN staff in eight communities across Nunavut.

3.5 DEPARTMENT OF JUSTICE

Legal Counsel Services

The DOJ provides all legal services required in relation to all operations and processes mandated by the NLCA. It provides advice and education services to other GN departments about their NLCA obligations. For example, seminars were presented and materials prepared regarding Articles 23, 24 and 32 of the NLCA, including the Nunavummi

Nangnminiaqtunik Ikajuuti Policy (NNIP) by which Article 24 is being implemented.

The DOJ assists with legal procedures, board hearings, arbitration and litigation relating to NLCA. DOJ offers implementation-related negotiation support, such as for the ongoing negotiations of the NNIP to implement Article 24, and negotiations to implement Inuit Impact and Benefit Agreements (IIBAs). Assistance is offered concerning NLCA mandated land transfers. Legal support was provided for the development of federal Archaeological and Palaeontological Sites Regulations with IHT and GoC. DOJ participated in consultations for the implementation legislation required by the NLCA, including the Water and Surface Rights Tribunal Act and the *Wildlife Act*.

Legislative Drafting Division

The Division was involved in preliminary discussions regarding the *Wildlife Act* and the preparation of legislation addressing the establishment of Nunavut public institutions, particularly the Nunavut Power Corporation and the Liquor Control Board.

Legal Registries Division

The Division was involved in the review and registration of legal survey plans and notifications to raise title and in creating the associated municipal titles to land. It is a matter of concern that under Article 19 of the NLCA, the Division is required to register in excess of 800 new legal surveys for Inuit Owned Lands (IOL) and cancel the old ones. The incremental costs imposed on the DOJ were not anticipated in the funding provided for the initial planning period under the Implementation Contract.

A further incremental cost imposed on the DOJ by the NLCA, and not anticipated in the funding for the initial planning period, is the requirement to register both a fee simple title and a lease for each parcel. This is a direct result of the limits on alienation imposed by the referendum contemplated in the NLCA. Accordingly, the Department

will be submitting a claim for these incremental costs to the GoC for the current planning period and for the period 2003 to 2013.

A large number of remedial surveys remain to be completed within municipalities to ensure that lot lines are varied to correspond with existing structures or roadways.

Inuit Employment

NLCA obligations also involve programs and initiatives designed to achieve a representative level of Inuit employment within the DOJ and areas of responsibility such as the RCMP. An internal Inuit Employment Committee reviewed all job descriptions before they were submitted for job evaluation, to remove systemic barriers and inflated qualifications, and implemented measures targeting priority hiring of Inuit beneficiaries.

An Inuit Qaujimajatuqangit (IQ) Committee was mandated to better integrate IQ into the DOJ's operations. The Committee also identified challenges and opportunities for improving the workplace, especially for Inuit staff. Cross-cultural information sessions for staff were conducted at the departmental level, as well as at the Courthouse and the Baffin Correctional Centre. Inuit Corrections staff also benefitted from a cross-cultural training program, and the division responded to the challenge of creating a representative work force by hiring a full-time training manager, who devotes a significant portion of his time to Inuit training and recruitment.

Inuit Court staff attended initial training sessions with the Alberta Courts in Edmonton and Calgary that enabled Inuit employees to feel more confident in carrying out the functions of their positions. A number of Inuit employees have been hired, trained on the job and in some cases promoted into a variety of positions in the Court Services Division.

In the area of pre-employment training, the DOJ provided funding and in-kind support for the Akitsiraq Law School pre-employment training initiative, as well as the Tuppiq pilot program through which Inuit inmates in the Fenbrook Institution received culturally appropriate pre-employment training in anticipation of their release.

Nunavut Social Development

DOJ activities in compliance with Article 32 included participation in various meetings and ongoing dialogue with the Nunavut Social Development Council. Efforts were made on Family Law and Services research and community consultations. A Human Rights Consultation Workshop was held on March 17-19, 2001. Corrections consulted on Inuit goals and the requirements for the establishment of correctional institutions in Nunavut and on its Institutional Planning Report.

3.6 PUBLIC WORKS AND SERVICES

Inuit Employment

The Department of Public Works and Services (PWS) prepared and submitted to the Training and Development section of HR an Inuit Employment Plan for the years 2001 to 2004. In preparing this plan, PWS consulted all departmental managers and senior management for input and suggestions for improvement. In addition, all managers were invited to attend a seminar, which was chaired by an outside consultant, hired by HR, to guide departments in preparing their Inuit Employment Plan. The plan is available for viewing upon request by any employee who wishes to read it.

Government Policies

On April 1, 2000, the GN approved the Contracting Procedures in the Nunavut Settlement Area and the NNIP. These replace the Business Incentive Policy inherited from the Government of the Northwest Territories. The NNIP has the following objectives:

- ❑ **good value and fair competition:** to secure goods and services for the GN at the best value, recognizing the higher cost of doing business in Nunavut and using a contracting process that is clear, fair and equitable;
- ❑ **strengthening the Nunavut economy:** to build the economy of Nunavut and its communities by strengthening business sector capacity and increasing employment;
- ❑ **Inuit participation:** to bring about a level of Inuit participation in the provision of goods and services to the GN that reflects the Inuit proportion of the population;
- ❑ **Nunavut education and training:** to increase the number of trained and skilled residents of Nunavut in all parts of the workforce and business community to levels that reflects the Inuit proportion of the population.

Section 16.0 of the NNIP calls for a review to ensure the policy is meeting its objectives over time. The review is expected to take place in the near future.

There have been more than 30 workshops and presentations in different communities encompassing all three regions of Nunavut. These workshops have dealt with GN contracting, NNIP and bid adjustments, the request for proposal process and GN contracting regulations. The Procedures Manual, a copy of the policy and application forms have been made public and were distributed at all workshops. To date, the Contracting and Procurement Division is well ahead of the schedule established by PWS.

Public tenders are advertised in newspapers and public notices, in English and Inuktitut, are posted in the Municipal Offices and copied to NTL. Inuit firms are invited to bid on all tenders. NTL's list of Inuit firms is used to determine whom to invite. Projects are analyzed on a case-by-case basis to maximize benefit for the GN and fulfil the obligations under the NLCA. A notable example where the above practices have been followed is the Kiilinik High School project in Kugaaruk.

NTI provides PWS with the Inuit firms list each month, and project officers from PWS are required to check this list when determining which companies to invite to bid.

3.7 DEPARTMENT OF SUSTAINABLE DEVELOPMENT

Inuit Impact and Benefit Agreements

In 2000, the Department of Sustainable Development (DSD) continued with negotiations toward the completion of an umbrella IIBA for territorial parks in Nunavut. Progress was made in establishing how joint management will occur both on a territorial-wide basis and on the planning and management for specific protected areas. The Nunavut Joint Park Management Committee as outlined in the IIBA is expected to play a strong role in defining the direction and development of the Nunavut park program and system plan. As part of the IIBA negotiations, the DSD and the NTI began discussions on a framework to implement the agreement once it is signed.

The DSD also monitored, developed and represented GN interests in IIBA negotiations relating to National Parks, National Wildlife Areas and Migratory Bird Sanctuaries, and began preparations for negotiation of IIBAs for Conservation Areas as defined in the NLCA.

Contracting Procedures

The DSD developed and tabled an approach to contracting procedures in territorial parks and conservation areas that builds on accepted government standards and policies. It provides preferential treatment to Inuit on park development and operations projects, and first right of refusal on any business opportunities related to territorial parks and conservation areas. Interim contracting procedures have been agreed to by NTI and the DSD pending final agreement.

Thelon Wildlife Sanctuary

The DSD co-ordinated the final review of the Thelon Wildlife Sanctuary Management Plan with the Kivalliq Inuit Association, the NWMB, NTI and Indian and Northern Affairs Canada (INAC). Final technical review of the plan is complete. The DSD will work with the INAC and the Department of Resources, Wildlife and Economic Development of the Northwest Territories to facilitate approval of the plan in both territories and by the GoC. The plan is currently being reviewed by the parties, with ratification anticipated in September 2001.

Park Information

The DSD continues to ensure that all publications, signs, kiosks and interpretation material related to parks are produced in Inuktitut and one or more of Canada's official languages. A territorial parks signage manual was developed to ensure consistency in information and interpretation at territorial parks and conservation areas throughout Nunavut. The DSD worked closely with the Parks Canada Agency (PCA), the Canadian Wildlife Service (CWS) and other federal and territorial partners to promote and communicate the roles for parks and conservation areas in Nunavut.

Wildlife Legislation and Regulations

The DSD received approval from the Cabinet Committee on Legislation to proceed on the development of a new Nunavut wildlife act. The existing Act is outdated and requires revision to reflect the terms of the NLCA, as well as the needs of Nunavut as a whole. Initial background research suggests that at least one third of the topics that require attention during consultation and revision of the Act are directly related to rights and obligations flowing from the NLCA. A working group was formally established between the NWMB and NTI to oversee development of the Act and a consultation plan was drafted. The DSD also continued to work with the NWMB, NTI and other co-management partners to address other legislation or regulatory issues such as assignment of rights and guide qualifications.



Tessa Macintosh

Co-management of Wildlife

The DSD continued to work closely with the NWMB, Regional Wildlife Organizations (RWO), Hunters and Trappers Organizations (HTO) and NTI on wildlife research and management activities. Staff from the DSD regularly attended the the NWMB meetings and provided written reports and recommendations to NWMB on specific topics. DSD staff also attended RWO and HTO meetings to exchange information and collaborate on research and management projects.

One of the DSD's main objectives in wildlife management continues to be the establishment of inter-jurisdictional agreements to cover the shared management of transboundary wildlife populations. In accordance with the NLCA, the DSD works to ensure the involvement of NWMB, NTI and RWO in the development of these agreements. Most recently, these organizations have been involved in the development of agreements covering polar bears in western Hudson Bay and caribou in the Bathurst herd.

The DSD and NWMB continue to collaborate on a number of projects designed to increase public access to wildlife management information and increase the effectiveness of Inuit in all aspects of wildlife management. A joint communications position has been established to assist in the distribution of wildlife management information to communities as a support to planned consultations. A joint

library/resource centre, established in 1998 in conjunction with the NWMB, the Nunavut Research Institute and Fisheries and Oceans Canada (DFO) now contains more than 5000 catalogued documents relating to wildlife in Nunavut, including traditional knowledge documents. This data base is publicly available and will soon be accessible on the Internet.

The DSD continued to promote an increased role for beneficiaries in wildlife research. Three research trainee positions have been established, one in each region of Nunavut. These trainees work with, and will eventually replace, research staff hired in term positions as trainers.

Land Use Planning

The DSD co-ordinated the review of the Kivalliq and North Baffin Land Use plans prepared by the NPC on behalf of GN departments and agencies. Both plans required revisions to better reflect the GN and its role in wildlife management, environmental protection, cultural and natural heritage resources, parks and tourism, research and its other legislative mandates. Both plans were reviewed and approved by the GN Cabinet.



4.1 FISHERIES AND OCEANS CANADA

Fisheries Management

Community-based management systems are ongoing in six Nunavut communities, as an alternative to the quota-based system. Fisheries management staff has been actively involved in assisting the HTO with drafting of rules and working with other partners such as NWMB and NTI. All communities involved in community-based management have been visited by a number of Fisheries and Oceans Canada staff members. Consultations with the community of Pangnirtung have been initiated in regard to the development of an Integrated Fisheries Management Plan for the char fishery.

Incorporating traditional knowledge is an integral part of managing Nunavut's resources. Several studies of this nature were completed, including a traditional knowledge workshop and corresponding report on the Hudson Bay narwhal and a summary of past traditional knowledge studies from the Baffin Bay/Davis Strait region. As well, a report has been prepared on the Sylvia Grinnel River integrating available scientific and traditional information.

Habitat Protection

DFO is working with stakeholders, including representatives of industry, territorial and federal governments, IPGs and Designated Inuit Organizations to address its habitat protection mandate. Environmental assessments of development projects, such as the Jericho Diamond Mine, are conducted in co-operation with the NIRB and the NWB.

Fishery Legislation

The first draft of the Nunavut Fishery Regulations was finished in the spring of 2001. The Legislation Committee, made up of representatives from the NWMB, NTI, DSD and the DFO is now reviewing the draft. A video, in Inuktitut and English, will be distributed to each community to enable members of the community to have an opportunity to formulate questions and provide feedback to the Committee. Community consultations are planned for 2001.

Monitoring of Marine Mammal Hunts

Fishery Officers monitored marine mammal activities such as walrus sport hunts, and seal, beluga, and narwhal subsistence hunts on both the flow edge and open water. They also organized joint patrols with other government agencies. Officers work closely with the HTO and DSD in communities to gather harvest data and offer logistic support.

Bowhead Hunt

The bowhead hunt in Coral Harbour in August 2000 was successful. The hunt was completed according to the Hunt Plan prepared by the Coral Harbour Planning Committee and hunt complied with all licence conditions. The whale was a sub-adult male, approximately 11.8 metres in length and approximately 35 tonnes in weight.

Oceans Management

Staff focused on establishing and fostering relationships with DFO partners and stakeholders in Nunavut. This included development of an Oceans Management Strategy for the Kivalliq region. Two Hudson Bay workshops were hosted in Winnipeg in October 2000. These were followed up with an extensive tour of the Kivalliq communities in

March 2001. Staff met with representatives of the beneficiary organizations responsible for overseeing the marine resource interests of each community to talk about programs and hear about interests and issues at the local level. Staff also worked with the World Wildlife Fund on the Bowhead Whale Habitat Stewardship Proposal in Igaliqtuuq. DFO was involved with Environment Canada (EC) in negotiations with NTI of a Marine Protected Area for Isabella Bay.

Research

Eighteen research projects were carried out by DFO personnel in the NSA in 2000. Results of data collection will be analysed and interim reports will be prepared with follow-up visits to the communities involved. The projects included Cumberland Sound Turbot tagging and fishery monitoring, Cumberland Sound char fishery assessment, assessment of the Cambridge Bay fishery, beluga and narwhal surveys, walrus stock identification, bowhead stock identification, and a marine mammal disease study.

Sixteen projects have been funded for the 2001-2002 fiscal year. The species being studied include Arctic char, bowhead whale, clams, walrus, narwhal, beluga and turbot.

Partnerships

DFO, along with the NWMB, the Nunavut Research Institute, DSD and EC continue to share research resources through the Resource Centre Coalition.

Inuit Employment

DFO continues to work on its commitment to fulfilling the goal of representative Inuit employment, both within the department and through participation on the Nunavut Federal Council. Beneficiary representation in the Eastern Arctic Area office is expected to be close to 50 percent by 2001-02.

4.2 INDIAN AND NORTHERN AFFAIRS CANADA

Legislation

Considerable progress has been made in drafting the Nunavut Waters and Nunavut Surface Rights Tribunal bill which is expected to be introduced to Parliament in the fall of 2001. The bill will deal with the following NLCA obligations:

- ❑ Subsection 6.2.3 designating an official and/or fund to assume liability;
- ❑ Subsection 10.2.1 establishment of Institutions of Public Government;
- ❑ Article 13 and related items under Articles 11 and 12;
- ❑ obligations under Article 21 relating to the mandate of the SRT.

Exercise of Third Party Access of Rights Respecting Minerals

Consultation has been renewed on Section 21.7.10 - a code to provide expedited prospecting access to Inuit Owned Lands. The parties are currently considering working together in the development of this code.

Water Management

Staffing began at the Nunavut Regional Office (NRO) and a relationship was established with the NWB and its staff. Work continued with INAC's Northwest Territories Regional Office (NWTRO) and NWB to finalize guidelines on abandonment and reclamation of mines and treatment of municipal waste water. These guidelines are near completion.

Lands/Environmental Management

NRO participated in a workshop on the draft South Baffin Regional Land Use Plan. As part of the Northern Contaminants Program, the NRO engaged in a variety of activities including a contaminants tour of the Kivalliq region and participation in the new Nunavut Environmental Contaminants Committee. Further activities included the identification of four priority contaminated sites for site assessment, the clean-up of the Resolution Island, now in its third year, participation in the environmental assessment of the proposed Jericho Diamond Mine

Project, and work with the NPC in the planning, development and implementation of the Nunavut General Monitoring Program. Funding was provided for an Elders' workshop on climate change.

Land Administration

The Land Administration Section began staffing with the position of manager on October 31, 2000. Efforts were geared toward fully staffing the offices of Land Administration and Mining Recorders, training and equipping the officers, and ensuring the smooth transition of responsibilities from the NWTRO. The transfer of files to the NRO was completed in the last week of March.

The NRO established the Nunavut Land Advisory Committee. The Committee consists of representatives of Inuit organizations, GN, Nunavut communities and federal government departments. It also established and maintained working relationships with the NIRB and the NPC.

Co-ordination of Federal Implementation Activities

The Implementation Branch (IB) of INAC is responsible for monitoring federal government activities to ensure GoC meets its obligations under the Agreement. The IB consults regularly with government officials in INAC and other departments about implementation matters. Regular liaison is also maintained with GN and NTI implementation managers for exchange of information on policy, legal and administrative matters pertaining to implementation activities. The Director of Implementation Management Directorate serves as the GoC representative on the Panel.

The IB is responsible for managing funding arrangements with the GN and all implementing bodies established by the NLCA as well as for capital transfer payments to the Nunavut Trust. A list of the funding provided follows this section. The IB consulted with all implementing bodies to assess funding requirements to year-end, and made recommendations to the Panel regarding requests for funding reallocations. It also co-ordinated the preparation and printing of the 1999-2000 Annual Report of the Panel.

On January 17-18, 2001, the IB hosted a federal interdepartmental workshop to discuss federal departments' understanding of their roles in implementing land claim agreement obligations and to heighten awareness of key issues.

The IB processed the appointment of Martha Akoluk to the NIRB. It also co-ordinated the first meeting of the newly appointed members to the Arbitration Board in June 2000. Marius Tungilik was appointed interim chairperson.

The IB provided a senior manager as the GoC representative on the newly formed PSG and provided computer equipment, telecommunication services and financial resources to the PSG.

Financial Payments

Capital transfer payments to the Nunavut Trust
(net of loan repayment) \$84,825,841

Resource royalties payments to the Nunavut Trust \$1,289,717

Implementation funding to:

GN

to fulfil its responsibilities under the Agreement \$779,445
for land administration activities \$1,125,000

Arbitration Board

to fulfil its responsibilities under the Agreement \$27,056

NIRB

to fulfil its responsibilities under the Agreement \$1,471,431
for public reviews \$745,259

NPC

to fulfil its responsibilities under the Agreement \$2,819,104

SRT

to fulfil its responsibilities under the Agreement \$167,019

NWB

to fulfil its responsibilities under the Agreement \$1,552,617
for public hearings..... \$307,152

NWMB

to fulfil its responsibilities under the Agreement \$4,376,657
for the Nunavut Wildlife Harvest Study..... \$1,096,295

4.3 ENVIRONMENT CANADA

General

Environment Canada (EC) opened its Nunavut office in Iqaluit in 1999. In addition to the EC corporate position and CWS Nunavut habitat biologist position, EC hired a wildlife technician, an environmental protection enforcement officer and an environmental assessment specialist in 2000. More staff are being hired on an ongoing basis.

Wildlife

The objectives of Article 5 of the NLCA are to create a system of harvesting rights, priorities and privileges, and wildlife management including the establishment of the NWMB. EC continued to fulfil its obligations relating to the NWMB. A summary of EC's wildlife research in Nunavut was presented to the NWMB.

Conservation areas

A study to determine the need for amendments or new legislation to designate and manage land and marine conservation areas in Nunavut, as outlined in Article 9.3.1, was conducted under contract. Products include a final report titled *Review of Conservation Area Legislation in Nunavut* and a supplementary table summarizing 31 recommendations for further legislative review and amendments and the creation of new legislation. The CWS, NTI and the Department of Resources, Wildlife

and Economic Development of the Northwest Territories have reviewed the report and considered the contract terms fulfilled. The GoC, GN and NTI agreed to formulate a list of common priority recommendations, which individual parties will take action on as appropriate. This list was to be completed by the end of 1999; however, NTI asked for more time to consult with the Regional Inuit Associations (RIA). It provided a response to EC in October 2000.

Negotiations for an IIBA for the proposed Igaliqtuuq National Wildlife Area (INWA) at Isabella Bay on Baffin Island were initiated as required by the NLCA. A draft IIBA for INWA was produced in 1998. Negotiations have stalled, however, over economic benefits to be provided by government.

Negotiation and implementation of an IIBA for INWA and nine existing conservation areas in Nunavut will require substantially more resources than are available in current operating budgets. The CWS is seeking funding for the negotiation and implementation of an IIBA. Meanwhile, at meetings in October 1999 and March 2000, and in discussions through the summer of 2000, NTI and CWS agreed to pursue an umbrella IIBA that would cover all of the CWS Conservation Areas in Nunavut. The INWA IIBA will be negotiated as part of the umbrella IIBA. The initial meetings to negotiate the umbrella IIBA took place on February 20-22, 2001.

The community of Qikiqtarjuaq has proposed the creation of conservation areas at the Cape Searle and Reid Bay seabird colonies. The CWS, NTI and Qikiqtarjuaq have begun discussions and will follow the process laid out in Article 9 for the creation of these conservation areas.

4.4 HUMAN RESOURCES DEVELOPMENT CANADA

Inuit Employment Plan

Human Resources and Development Canada (HRDC) is committed to supporting the people of Nunavut by training Inuit people to assume

HRDC positions in the NSA. Significant progress has been made in this area and can be attributed to the adoption of a housing policy whereby HRDC offers housing to all staff. This has increased interest in HRDC jobs and has allowed the Department to build, through the competition process, an eligibility list of qualified Inuit persons.

The vacancy in Rankin Inlet and the full-time position in Cambridge Bay will be filled by beneficiaries. The part-time position in Cambridge Bay and the program delivery position in Iqaluit will be filled by Inuit if qualified individuals are available. However, the program delivery position in Iqaluit may be filled on a short-term assignment basis. If this is the case, these individuals will be expected to work with and mentor Inuit staff in the areas of program delivery. Iqaluit is required to provide French language services. Consequently one of the client service representatives has to speak French and English.

Inuit Labour Force Analysis

The GoC has the responsibility under the NLCA to produce an Inuit Labour Force Analysis. An initial analysis was completed in 1995 and subsequently updated in 1998. The labour force information is necessary for government departments to complete their Inuit Employment Plans.

The GN has established its own Bureau of Statistics and is committed to completing a survey of the labour force every two years for the next 10 years. HRDC and the GN are discussing what HRDC's contribution to the Bureau of Statistics surveys will be. They must also agree on what input HRDC will have in setting survey questions and its access to the raw data and survey results.

4.5 PUBLIC WORKS AND GOVERNMENT SERVICES CANADA

Public Works and Government Services Canada (PWGSC) continues to notify NTI of bidding opportunities in the NSA. It also faxes copies of notices of proposed procurements which are posted on the Government Electronic Tendering system known as MERX.

PWGSC continues to assist Inuit firms in becoming familiar with the bidding and contracting process of the federal government as and when requested. Whenever practicable and consistent with sound procurement management, PWGSC uses the bid evaluation criteria set out in Section 24.6.1 of the NLCA.

4.6 PARKS CANADA AGENCY

The Nunavut Field Unit of Parks Canada Agency (PCA) manages the national parks and other operational responsibilities in Nunavut. A new field unit office was established in the GoC building in Iqaluit. An office was established in Pond Inlet to manage the new Sirmilik National Park. The Auyuittuq National Park office in Pangnirtung will be headquarters for Auyuittuq National Park year-round and for Quttinirpaaq National Park in the winter.

Since the signing of the IIBA, all three Joint Park Management Committees have been established for Auyuittuq, Quttinirpaaq and Sirmilik National Parks. Parliament formally established Auyuittuq, Quttinirpaaq and Sirmilik National Parks in February 2001. Park planning teams were established for Auyuittuq and Quttinirpaaq as per the IIBA. All Committees and Teams received orientation and training. The committees will hold their first meetings in April and May 2001. Auyuittuq and Quttinirpaaq Park Planning Teams have started to work on park management plans.



Hans Blohm

The Kivalliq Inuit Association (KIA), GN and PCA reached agreement on an IIBA for the proposed Ukkusiksalik National Park. Consultations continue with the community of Resolute Bay and the Qikiqtani Inuit Association (QIA) on the Northern Bathurst Island park proposal.

PCA is collaborating with the Kakivak Association to manage a contract for tourism strategies for all six affected communities in the Baffin Region. It continues to inform the NWMB about wildlife and plant research activities in the Nunavut National Parks. PCA is also collaborating with the IHT to produce educational materials such as posters on harpoon heads, Inukshuit, ulus and ancient imagery.

PCA worked with the History of Nunavut Committee, which includes the IHT, to produce a manuscript on Nunavut history. The document will be published by McGill-Queens University Press. The finished product is designed to be used in schools and by the general public. The publication will focus on the time before Inuit had much contact with Europeans and Americans, the relationship between Inuit and their land, and Inuit cultural unity as well as regional differences.

Training on the NLCA and the IIBA was provided to all staff. PCA collaborated in this training with the QIA and NTL. All staff also received training designed to introduce Inuit Qaujimanituqaniit into the

workplace. PCA produced a polar bear safety brochure in English, French and Inuktitut and continues to participate in publishing the annual publication *New Parks North* in Inuktitut.

4.7 NATURAL RESOURCES CANADA – LEGAL SURVEYS DIVISION

Survey Projects

NRCan is surveying the rectilinear boundaries of IOL parcels as described in the Descriptive Map Plans. This involves the survey and demarcation of approximately 1,155 IOL parcels and 12 Jointly Owned Lands parcels and all Crown land areas excluded from these parcels, as well as the preparation of plans and their delivery to the Registrar of Land Titles.

Approximately 90 percent of the parcels have been surveyed to Isolated Boundary Standards to date. Survey plans are being prepared and, as they are ratified by the Parties, are recorded in the Canada Land Survey Records and delivered to the Registrar of Land Titles.

For the Nunavut Land Claims program, all parcels have been surveyed to Isolated Boundary Standards and remedial surveys are now being undertaken for some parcels. Important investigative work is being undertaken to better define the mineral claim boundaries, more specifically in the Kitikmeot Region; if this proves successful, the investigative work will follow in the Qikiqtani and the Kivalliq regions.

Inuit Involvement

Legal Surveys Division requires mandatory Inuit involvement in its survey contracts. This normally results in the provision of services, employment and training for individuals and businesses from the community where the project is located, and registered Inuit businesses across the NSA.

IMPLEMENTING BODIES



5.1 ARBITRATION BOARD

Mandate

The Board was established pursuant to Article 38 of the NLCA to arbitrate on disputes among the parties on interpretation, application or implementation of the Agreement.

Operations

The Board was not called upon to arbitrate any disputes this year.

The Board held a telephone conference on June 27, 2000, and its annual meeting on March 29 to 31, 2001 in Yellowknife. Members reviewed the Board's information package approved in July 1998 and the brochure drafted at the 1999 meeting and suggested changes. The Board also discussed the issues of indemnification, the insufficiency of the Board's budget and the need to have its information package translated. Marius Tungilik was elected as Chairperson and Fred Pedersen as Vice-Chairperson.

5.2 NUNAVUT IMPACT REVIEW BOARD



Mandate

The Nunavut Impact Review Board (NIRB) is the environmental impact assessment agency established pursuant to Article 12 of the NLCA to determine whether development projects proposed for the NSA should proceed and if so, under what terms and conditions. Proponents submit pro-

posals for development projects to the NIRB which reviews the ecosystemic and socio-economic impact of the development and indicates to the Minister of Indian and Northern Affairs Canada INAC whether the project can be processed by regulatory agencies; whether it requires an in-depth, public review; whether the proposal is insufficiently developed and should be returned for clarification; or, if the potential adverse impacts are unacceptable and the project should be modified or abandoned. The primary objectives of the NIRB are to protect and promote the existing and future well-being of the residents and communities of the NSA and to protect the ecosystemic integrity of the settlement area, while taking into account the well-being of residents of Canada outside the settlement area.

Reviews

A total of 139 project proposals were screened this year. Proposed projects included tourism, research, land use, water use, explosives use, fish habitat destruction and compensation and other works requiring authorizations. The last few years have shown a drastic increase in project proposals to be screened. Only the Jericho Diamond Mine Project was deemed to require a public review and some preliminary work was undertaken before the proponent withdrew its application. The application was resubmitted and the review will proceed in the next fiscal year.

Operations

The Board met twice in Cambridge Bay. The Executive Committee, consisting of the Acting Chairperson, the Secretary Treasurer and two Board members, held eight conference calls and met three times to discuss staffing issues, project screening, training plans and budget

proposals for future years. The Board took advantage of being together at meetings to receive training on holding hearings and participate in a workshop on training needs assessment.

Three staff positions were vacant until November when the position of Executive Director was filled.

5.3 NUNAVUT IMPLEMENTATION TRAINING COMMITTEE



Mandate

The Nunavut Implementation Training Committee (NITC) was established pursuant to Article 37.5 of the NLCA and is responsible for the administration and sound use of the Implementation Training Trust. Funds from the Implementation Training Trust are used to support training initiatives designed to assist Inuit beneficiaries in leadership and staff positions within Designated Inuit Organizations, IPGs, and other Inuit-controlled agencies named in the NLCA. Funds are used to support the development, delivery and management of training in organizational leadership and workplace skills to allow individuals to fully participate in the fulfillment of their organization's implementation responsibilities under the NLCA. The NITC does not itself deliver training.

Working in partnership with its client organizations and in co-operation with governments and training institutes such as Nunavut Arctic College, the NITC assists client organizations to identify organizational leadership and staff training needs, plan training options and put in place training monitoring systems.

The NITC provides financial support to client organizations to supplement existing government training programs and client organizations' internal leadership and staff training budgets. Organizations are expected to access other funds to supplement NITC financial support.

Operations

During the year, the NITC provided more than \$406,000.00 in various types of direct training support to its client organizations. Funding was used for the delivery of Board training workshops, training for HTOs, senior management intern support, organization staff training and capacity building.

In 1994, the NITC established the Nunavut Beneficiaries Scholarships Program with contributions from NTL, Kivalliq Inuit Association, QIA, Nunasi Corporation, Arctic Cooperatives Limited and the NIRB. In the past year, the Scholarship Program provided \$59,600.00 in support to 79 Inuit beneficiaries enrolled in post-secondary studies at Canadian universities and colleges. To date, more than \$594,000.00 in scholarships have been awarded to 460 eligible Inuit beneficiaries. Continued support of academic excellence and professional development will result in the development of a strong cadre of Inuit professionals prepared to face the challenges of implementing the NLCA and developing Nunavut.

The NITC is embarking on increased efforts to negotiate Training Protocol Agreements with each of its client organizations; updating its approaches to the funding of training and capacity building initiatives; and instituting a training advisory service to assist organizations in planning, managing and evaluating leadership and staff training.

To ensure that priority training needs are identified and that the NITC's training resources are focused on meeting identified training needs, the NITC plans to initiate and support the establishment of five Implementation Occupational Advisory Groups for the areas of governance, executive and senior management, technical and resources management, financial administration, and administrative support. Each advisory group will involve the participation of skilled practitioners and representatives from client organizations, governments and training institutes and will provide the NITC with information on the training priorities, occupational competencies and appropriate training activities for each occupational area. Using this information, NITC will

be able to regularly update the Inuit Implementation Training Plan, provide client organizations with occupational skill-set information and training options, and foster the development of a training culture within the NSA.

The NITC intends to assist in the effective co-ordination of training activities throughout the NSA by participating with NTI and governments on working groups related to training issues identified within Article 23 of the NLCA. Co-ordination of training efforts will be further encouraged through the NITC's development of innovative partnerships with Nunavut Arctic College and various training and funding agencies.

To facilitate increased awareness of training, training programs and human resources development, the NITC will be developing and maintaining a training resources web site. Individuals using this web site will be able to obtain up-to-date information concerning the NITC and its programs and services; information concerning the services and programs of NITC training partners; schedules of training events happening in the NSA, and information related to the development, implementation and evaluation of training.

The NITC will also be making available to client organizations and training partners, materials developed for the NITC's Board Builders Workshop Series. This material will be available in printed format and on CD-ROM. Materials include participant study books and facilitator guides for each workshop in the series and will be available in English, Inuktitut and Innuinaqtun.

5.4 NUNAVUT PLANNING COMMISSION



Mandate

The Nunavut Planning Commission (NPC) is mandated to establish land use planning policies, goals and objectives, and develop land use plans

that guide and direct resource use and development in the NSA. It is also responsible for developing, in co-operation with government, a general monitoring plan and to collate and analyze information on the health of the ecosystemic and socio-economic environment of the settlement area.

Land Use Plans

Following final approvals of the Keewatin and North Baffin regional land use plans in June 2000, the NPC has been doing conformity determinations on project proposals for the last year. A software program is being developed to allow staff to do these determinations online on an internal Web page.

The NPC has land use planning either under way or completed in all six planning regions in Nunavut. In the Akkuniq Planning Region, the NPC has had three community planning workshops in the communities of Gjoa Haven, Taloyoak and Igloolik and is planning a workshop in Pelly Bay. A list of community concerns and issues has been developed into a rough draft of a land use plan for the region. Numerous community visits have been done to collect data, and the mapping work is proceeding well.

Representatives from the five communities in the South Baffin planning region, federal and territorial agencies and stakeholders had an opportunity to review the first draft of the regional land use plan. Redrafting of the plan is under way, and a final workshop will be held before the plan is submitted to government. Meetings are planned with the representatives of Northern Quebec (Makkivik) to discuss ongoing land use issues on jointly owned lands. Work is continuing on the collection of land use data. Workshops on identification of archeological sites and sites requiring clean-up are planned.

The planning process was begun for the Sanikiluaq Planning Region. The NPC met with the Community Land and Resources Committee and elders to discuss issues and concerns regarding land use. The NPC will do extensive land-use mapping and consultations with

the community and will involve the outlying communities of Northern Quebec (Makkivik) to discuss issues of shared land use on the jointly owned lands. The NPC has commented on land use planning issues in the Makkivik Agreement in Principle.

Comments have been received on the West Kitikmeot Draft Land Use Plan and a redraft will be presented at the public hearing in Cambridge Bay in October 2001 before submitting the final document to government for approval.

Inuit Owned Lands Project

Since the signing of its Memorandum of Understanding with NTI and RIA, the NPC has taken the lead in meeting with the Community Lands and Resource Committees and elders in the West Kitikmeot Planning Region to do extensive land use mapping on IOL. The NPC, NTI and RIA are working closely to ensure that the traditional values regarding land use are being met at the community level and ensuring that special attention is given to Inuit goals and objectives for these lands. Mapping of IOL and other lands is ongoing in all of the planning regions.

Clean-Up and Archeological Site Workshops

The NPC has conducted extensive consultations on clean-up and archeological site identification for the West Kitikmeot, North Baffin and Keewatin Regions. Community representatives from all the affected communities participated in the development of a data base for these sites. More workshops will be needed in the other planning regions to complete a Nunavut-wide system. Identification of these sites will be ongoing and the data base will need regular updating.

Nunavut General Monitoring Program

The NPC and INAC in Yellowknife have been working together to develop a monitoring program for Nunavut. A pilot project is well under way in the West Kitikmeot Planning Region. More resources are required to further develop the program across Nunavut and to incorporate cumulative environmental effects identification into the NPC's conformity system.

PLANNER

The mandate of the NPC requires the development of a sophisticated but easily accessible one-window project registration system for companies. PLANNER, an acronym for Public Land Use Application Network Notification Environmental Reporter, is a crucial component of this registration system. It can:

- ❑ be accessed through the Internet for the land use planning, permitting and environmental reporting processes in Nunavut;
- ❑ handle land-use applications and provide information about the land use planning process in Nunavut;
- ❑ advise project proponents of the land use-related applications they should file via the Internet;
- ❑ notify all relevant agencies of changes via the Internet;
- ❑ once a project is registered, provide the proponent with the option of generating an initial environmental report with custom-produced maps showing the project location relative to other environmental information.

PLANNER is now operational and is being tested out by proponents, government and the IPGs.

Geographical Information Systems

Co-operative work with the NTI Lands Department has been done on satellite imagery and on land use mapping on IOL. A low altitude aerial photo project planned with NTI in the Keewatin will use photogrammetry and analysis to identify archaeological sites and other land-specific targets on selected IOL parcels. Work on the Nunavut Environmental Database and the Nunavut Experts Database was discontinued due to budget priorities but will be reactivated later. The Keewatin Archaeological Field Work Program involved a co-ordinated effort and consultation with elders in identifying archaeological sites in the Maguse River area. A field project was done to examine the Bathurst Port Facility, pictures were taken and cursory work was done to document past and present land use. The NPC continues to support the only Adopt-a-School program in Nunavut in Baker Lake. The NPC has

also assisted the NTI Lands Department with logistics of starting this program in Cambridge Bay with NTI Lands as the sponsor. The NPC continued to update its existing land use data; this will continue to be an important part of its work for many years.

Communications

The NPC has developed and implemented a comprehensive communications strategy involving various media to ensure the full participation and involvement of all the stakeholders in land use planning in Nunavut.

Procedures and Manuals

The NPC has produced numerous procedures and manuals to govern operations and ensure proper controls including a Board manual containing financial procedures, human resources and personnel policies, bylaws, strategic plans, guidelines and processes for land use planning and conformity determination.

5.5 NUNAVUT WATER BOARD



Mandate

Pursuant to Section 13.2.1 of the NLCA, the Nunavut Water Board (NWB) has responsibilities and powers over the regulation, use and management of water in the NSA.

Public Hearings

The NWB had planned to meet in Gjoa Haven, at the beginning of May, to review final written submissions and to make its final decision on the Lupin and Ulu Project licences. Due to weather problems in the East Kitikmeot, the meeting was held in Yellowknife, with several members and staff participating via a teleconference.

The review of the Jericho Diamond Mine Project, to be undertaken jointly with the NIRB, was suspended when the proponent of the project withdrew its application at the end of May. Tahera Corporation, the

proponent of the Jericho Project filed a new application for a water licence at the end of September 2000. The application was forwarded to the NIRB for environmental impact assessment. As required under the NLCA, the NWB and NIRB have decided to co-operate and co-ordinate their efforts in the review, screening and processing of the application to ensure it is dealt with in a timely fashion. Both agencies have discussed possible joint activities to fulfil this obligation, in particular at the pre-hearing phase of the review scheduled to take place during the next fiscal period.

A pre-hearing meeting was held in Iqaluit on September 25, 2000 to deal with procedural and other issues with respect to an application by the Town of Iqaluit to renew their municipal water licence. A public hearing took place in Iqaluit on November 22 to 24, 2000 and a licence was issued at the end of December 2000.

Site Visits

In conjunction with a board meeting at Elu Inlet, the NWB conducted site visits of the Boston and Jericho projects.

Applications reviewed

The NWB received 48 applications, most of which were approved this fiscal year while others are still pending. Twenty-one applications were for new licences, 19 for renewals, and eight for amendments, including one extension and one assignment. The majority of the applications were for exploration and drilling projects (26) and industrial mining and milling projects (7). Four applications dealt with municipal licences, four with camps, two with stream crossings and the remainder with instream uses, hydrostatic testing, industrial activities and a Dew-Line clean-up.

Technical Reviews

As an integral requirement of licences and permits, licensees and permittees must submit various reports and studies to the Board. In 2000-01, the Board received and reviewed 43 reports dealing with items such as the stability of the West Twin Dike, spill response and contingency plans, and closing, reclamation and restoration of mines.

NWMB staff and advisors also participated in many committees, workshops and working groups on the development of wildlife legislation including the *Species at Risk Act*; *Nunavut Wildlife Act*; *Nunavut Fisheries Regulations*; *Marine Mammal Regulations*; and *Marine Conservation Areas Act*.

In March 2000, the NWMB established a quota of one bowhead whale to be harvested from the Northern Hudson Bay / Foxe Basin population in either 2000 or 2001. The hunt was awarded to the community of Coral Harbour, and was undertaken in August 2000. This was the third successful bowhead hunt since the establishment of Nunavut.

The Nunavut Fisheries Working Group, consisting of the NWMB and its co-management partners with an interest in the development of Nunavut fisheries, continued its work to ensure greater participation by Nunavut residents in the fisheries in waters adjacent to Nunavut. The Minister of Fisheries and Oceans Canada announced in August 2000 that Nunavut would receive the entire Canadian share of the new total allowable catch for North Atlantic Fisheries Organization Subareas 0A and 1A in the 2001 fishing season.

Nunavut Wildlife Research Trust

Proposals totaling \$700,700 were approved at the March meeting for government departments to carry out wildlife research that was a high priority to the NWMB. The following projects were funded under this program in 2000/01:

CWS.....	(\$91,000)
☒ polar bears and climate change, western Hudson Bay ...	(\$40,000);
☒ movements of male polar bears, western Hudson Bay ...	(\$12,000);
☒ king eiders productivity and survival, Karrak Lake, Kitikmeot.....	(\$32,000);
☒ reproduction of Pacific common eider, Kitikmeot.....	(\$7,000).

DFO	(\$414,000)
☒ ringed seal status, western Hudson Bay.....	(\$71,000);
☒ narwhal / beluga movement and behaviour, Baffin Bay ..	(\$25,000);
☒ survey of narwhal population, North Hudson Bay.....	(\$67,000);
☒ bowhead stock identification, Kitikmeot / North Baffin ..	(\$10,000);
☒ whale sampling and stock identification, Nunavut.....	(\$66,200);
☒ Arctic char population studies, Cumberland Sound	(25,800);
☒ walrus stock identification, Foxe Basin / North Baffin ..	(\$48,000);
☒ walrus capture / recapture methods, Foxe Basin	(\$13,000);
☒ walrus satellite tagging, Grise Fiord	(\$38,000);
☒ North Atlantic Fisheries Organization Division OB turbot survey, Baffin Island.....	(\$50,000).

DSD	(\$195,700)
☒ caribou distribution, northeast mainland Keewatin.....	(\$35,200);
☒ caribou sustainable harvest, Dolphin-Union, Kitikmeot ..	(\$20,200);
☒ muskox population inventory; Keewatin and Kitikmeot ..	(\$4,800);
☒ polar bear inventory, central Arctic	(\$135,500).

NWMB Study Funding

The NWMB at its March meeting also considered funding proposals from non-government organizations to conduct wildlife studies in their local or regional areas. The following projects, totaling \$165,000, were approved:

Arviat HTO	
☒ snow and Ross' goose habitat monitoring	(\$10,200).
Clyde River HTO	
☒ bowhead monitoring program	(\$30,000);
☒ river dredging for char habitat enhancement.....	(\$9,600).
Gjoa Haven HTO	
☒ commercial char tagging project	(\$11,000).

Grise Fiord HTO

- Kane Basin polar bear ground survey (\$28,000).

Resolute Bay HTO

- ground-based survey of Peary caribou (\$29,500);
- char tagging project (\$26,700).

Sanikiluaq HTO

- common eider winter ecology..... (\$20,000).

Nunavut Wildlife Harvest Study

Fieldwork for the five-year Nunavut Wildlife Harvest Study began in June 1996. In this fifth year of the study, data continued to be collected and compiled into the comprehensive database. The data will be used by the NWMB to calculate the current Inuit harvest levels of wildlife and to determine the spatial and temporal patterns of Inuit harvesting. This information will be used by the NWMB for making wildlife management decisions and to ensure that Inuit receive priority in allocations of any future quotas.

In this final year of data collection, much of the work was on data verification to ensure the integrity of the data included in the data base. The focus has been on completing verification of the data collected in the first three years so that interim reports can be produced for each community. As of March 2001, these interim reports were completed for the Kitikmeot and were in the process of being translated into Inuktitut and Inuinnaqtun. Completion of the interim reports for the Kivalliq and Baffin regions was anticipated in spring and summer of 2001.

There has also been a great deal of interest, from the NWMB's co-management partners, in seeing the harvest survey continue beyond the current planning period. During this year, a meeting was held to discuss the interests of the partners and various agencies which, along with the NWMB, committed funds to conducting a feasibility study to identify the needs of the various parties and the potential to address the

various interests in an ongoing harvest survey. A report is anticipated by late summer 2001.

During the year, the NWMB received a number of requests from government departments and Inuit organizations for information from the Harvest Study. To comply with Article 5.4.6 of the NLCA, and to facilitate this process, data-sharing agreements were signed with several of these organizations. Through these agreements, copies of the verified data base have been provided to the organizations.

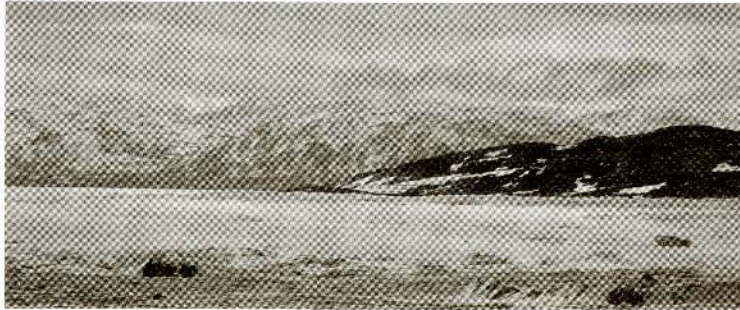
The data collection phase will continue until May 2001. It will require a few months beyond that to complete data collection, entry and verification. Data analysis will then begin. The NWMB anticipates that the analysis and report-writing phase will last close to two years and aims to complete the final report of the Study by the end of March 2003.

Inuit Bowhead Knowledge Study

The study was undertaken "...to record sightings, location and concentrations of bowhead whales in the Nunavut Settlement Area", in compliance with Article 5.5.2 of the NLCA. During 1995 to 1997, 257 individual interviews were conducted and eight small group workshops were carried out with Inuit elders and hunters in 18 Nunavut communities. Analysis and documentation of the interviews were then completed. In May 2000, the final report was completed and released at a ceremony in Iqaluit. This final report documents Inuit knowledge of the population ecology of bowhead whales and the cultural significance of bowhead whales to Inuit. Copies of the report have been widely distributed across Nunavut and to relevant government organizations in Canada. Requests for copies of the report have also been received from interested people around the world.

Operations

Three NWMB meetings were held in 2000-01, one in each of the three regions of Nunavut. The NWMB welcomed one new member this year; Okalik Eegeesiak is the appointee replacing Harry Flaherty.



Hans Blohm

The NWMB also completed several staff changes during the reporting period, including the hiring of a new Harvest Study Coordinator, a Harvest Study Database Manager and a part-time Resource Centre Technician Trainee. The overall NWMB staffing structure was also revised.

5.7 SURFACE RIGHTS TRIBUNAL



Mandate

The Surface Rights Tribunal (SRT) was established under the NLCA as an arbitrator of disputes over access to land, compensation payable to the surface title holder for access

and the use of sand and gravel, and wildlife compensation claims. This quasi-judicial body is independent of any party, including government, industry and Inuit organizations. Its goal is to provide the fairest possible mechanism for the resolution of disputes within the context of the NLCA and legislation.

Operations

Over the past year, the SRT has concentrated its efforts on finalizing the tasks required to maintain the Tribunal and setting out plans for the future. Although SRT has not held any hearings to date, copies of its policies and procedures have been requested by a number of organizations.

A workshop on surface rights law and policy and how to apply this knowledge in making a decision was held in August in conjunction with the SRT annual meeting. The SRT also participated in the administrative law workshop in Iqaluit in September 2000. Emile Immaroitok, a member of the SRT, made a presentation on traditional law.

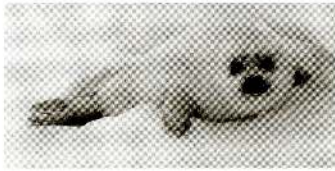
Three members of the the SRT travelled to the Ekati Mine to learn more about the mining operations, its tailing pond and waste disposal management.

The members were deeply affected by the loss of Eva Adams in April 2001. She gave so much of herself to the organization and will be greatly missed by all who had the pleasure of working with her.



APPENDIX 1: ACRONYMS AND INITIALISMS

CGT	Department of Community Government and Transportation, Government of Nunavut	IPG	Institution of Public Government
CLEY	Department of Culture, Language, Elders and Youth, Government of Nunavut	NFA	Nunavut Final Agreement
CWS	Canadian Wildlife Service	NIRB	Nunavut Impact Review Board
DFO	Fisheries and Oceans Canada	NITC	Nunavut Implementation Training Committee
DIO	Designated Inuit Organization	NLCA	Nunavut Land Claims Agreement
DOJ	Department of Justice, Government of Nunavut	NNIP	Nunavummi Nangminiqqtunik Ikajuuti Policy
DSD	Department of Sustainable Development, Government of Nunavut	NPC	Nunavut Planning Commission
EC	Environment Canada	NRCan	Natural Resources Canada
EIA	Department of Executive and Intergovernmental Affairs, Government of Nunavut	NRO	Nunavut Regional Office, Indian and Northern Affairs Canada
GoC	Government of Canada	NSA	Nunavut Settlement Area
GN	Government of Nunavut	NTI	Nunavut Tunngavik Incorporated
HR	Department of Human Resources, Government of Nunavut	NWB	Nunavut Water Board
HRDC	Human Resources and Development Canada	NWMB	Nunavut Wildlife Management Board
HTO	Hunters and Trappers Organization	NWTRO	Northwest Territories Regional Office, Indian and Northern Affairs Canada
IB	Implementation Branch, Indian and Northern Affairs Canada	PCA	Parks Canada Agency
IHT	Inuit Heritage Trust	PSG	Panel Support Group
IIBA	Inuit Impact and Benefit Agreement	PWGSC	Public Works and Government Services Canada
INAC	Indian and Northern Affairs Canada	PWS	Department of Public Works and Services, Government of Nunavut
INWA	Iglaqtuuq National Wildlife Area	QIA	Qikiqtani Inuit Association
IOL	Inuit Owned Lands	RIA	Regional Inuit Associations
		RWO	Regional Wildlife Organizations
		SRT	Surface Rights Tribunal



APPENDIX 2: MEMBERSHIP OF IMPLEMENTING BODIES (MARCH 31, 2001)

Arbitration Board

(appointed April 7, 2000)

Marius Tungilik, Interim Chairperson
Mark Evaluardjuk / Violet Ford / David McCann
Letha MacLachlan / Fred Pedersen / Ludy Pudluk
Robert Stanbury / Andre Tautu

Nunavut Impact Review Board

Elizabeth Copland, Interim Chairperson
David Aglukark, Sr. / Peter Akkikungnaq
Martha Akoluk / Percy Kabloona / Pauloosie Paniloo
Ryan St-John / Kane Tologanak
Makivik Corporation Nominees
Jusipi Agma / Donald Watt

Nunavut Implementation Training Committee

Joe Otokiak, A/Chairperson
Peter Kritaqliluk / David Kattegatsiak
Simon Okpatauyak / Joy Suluk / Johnny Manning

Surface Rights Tribunal

Patricia Angnakak, Interim Chairperson
Tom Sammurtoke, Vice-chairperson
Eva Adams-Klaassen / Emile Immaritok / Peter Katorka

Nunavut Planning Commission

Bob Lyall, Chairperson
Bob Aknavigak / Malachi Arreak / Paul Emingak
Allen Maghagak / Suzie Napayok / Peter Suwaksiork
Tanya Tagaq Gillies
Makivik Corporation Nominees
Putulik Papigatuk / Donald Watt

Nunavut Water Board

Thomas Kudloo, Chairperson
Robert Hanson / Thomas Kabloona / Guy Kakkianion
Jackie Nakoolak / Joe Ohakannoak / George Porter
Kono Tattuinee / Lottie Toomasie
Makivik Corporation Nominees
Jusipi Agma / Putulik Papigatuk

Nunavut Wildlife Management Board

Ben Kovic, Chairperson
David Alagalak / Okalik Eegeesiak / Moses Koono
Gordon D. Koshinsky / Kevin Joseph McCormick / Meeka Mike
Makabe Nartok / Joan Scottie
Makivik Corporation Nominees
Johnny Peters / Paulusie Novalinga



APPENDIX 3: SCHEDULE OF FINANCIAL PAYMENTS

Capital Transfers to Nunavut Trust (Net of Loan Repayment)

May 25, 1993	79,307,736
May 25, 1994	50,895,504
May 25, 1995	67,860,673
May 25, 1996	84,825,841
May 25, 1997	84,825,841
May 25, 1998	84,825,841
May 25, 1999	84,825,841
May 25, 2000	84,825,841
TOTAL	622,193,118

Resource Royalty Payments to Nunavut Trust

1993-1994	1,260
1994-1995	53,060
1995-1996	1,089,078
1996-1997	1,018,000
1997-1998	1,034,221
1998-1999	1,170,572
1999-2000	1,303,944
2000-2001	1,289,717
TOTAL	\$ 6,959,852

Implementation Payments to NTI, GN and Implementing Bodies

1993-1994	26,295,640
1994-1995	6,320,187
1995-1996	12,434,589
1996-1997	13,306,032
1997-1998	13,670,874
1998-1999	13,988,681
1999-2000	15,097,405
2000-2001	14,754,467
TOTAL	\$ 115,867,875



APPENDIX 4: AMENDMENTS

The following is a cumulative account of all amendments to the NLCA and the Implementation Contract.

Effective April 26, 1995

Nunavut Land Claims Agreement

- ❑ 5.4.2: extension to January 1, 1996 from July 9, 1994 for the start of the Nunavut Wildlife Harvest Study; and
- ❑ 5.6.25: extension for the Nunavut Wildlife Management Board to establish the basic needs levels for beluga, narwhal and walrus within 24 months, rather than 12 months, from the establishment of the Nunavut Wildlife Management Board.

Implementation Contract

- ❑ 5.2: extending funding provided to the transition teams to year three of implementation;
- ❑ Schedule 1 Page 5-6: extending the time-frame for the Nunavut Wildlife Management Board to develop the methodology and design of the wildlife harvest study (to October 1, 1995), to identify the Designated Inuit Organization required to collect data (to January 1, 1996), and to prepare a multi-year budget for the study (to July 1, 1995);
- ❑ Schedule 1 Page 5-13: extending the time-frame for establishing Hunters and Trappers Organizations and Regional Wildlife Organizations from the first anniversary of the Agreement (July 9, 1994) to the second anniversary (July 9, 1995);

- ❑ Schedule 1 Page 19-13: deleting the Department of Energy, Mines and Petroleum Resources as a responsible agency respecting the rights to carving stone; and
- ❑ Schedule 2 Part 2: transferring funding from the Nunavut Water Board and Nunavut Impact Review Board Transition Teams to the Territorial government to provide additional funding for the training of municipal land administrators.

Effective September 17, 1996

Nunavut Land Claims Agreement

- ❑ 5.6.25: extension of the deadline for the establishment of the basic needs levels for beluga, narwhal and walrus to March 31, 1997;
- ❑ 8.2.2: extension to negotiate and conclude an IIBA for Auyuittuq National Park by July 9, 1997;
- ❑ 8.2.3: extension to negotiate and conclude an IIBA for Ellesmere Island National Park by July 9, 1997; and
- ❑ 35.5.7: extension to the deadline for the Appeals Committee to hear and determine appeals to July 9, 1996.

Implementation Contract

- ❑ Page 8-2 of Schedule 1: replacing the entry under the heading "Timing" to July 9, 1997;
- ❑ Page 8-3 of Schedule 1: replacing the entry under the heading, "Timing" to July 9, 1997;
- ❑ Page 24-1 of Schedule 1: replacing the first entry under the heading, "Referenced Clauses" by 24.2.1; and
- ❑ Page 35-6 of Schedule 1: replacing the entry under, "Timing" for the second activity by July 9, 1996.

ᐱᑦᓴᕈᕋᕐ ᐃᓂᔭᐅᒻᏲᑦ 2000-2001

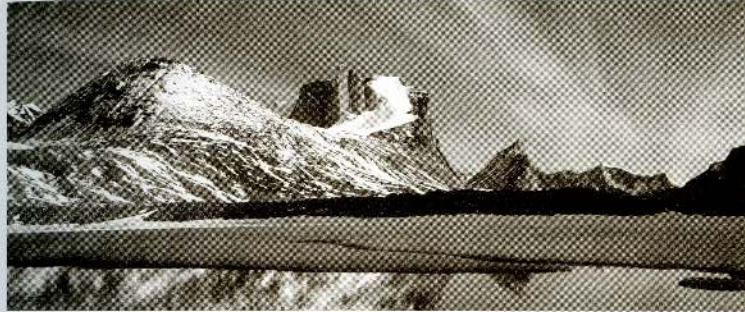
၎င်းတို့သည် နေပြည်တော်၊ ရန်ကုန်၊ မန္တလေး၊ မကွေး၊ ဟင်္သာတ၊ ဝေဟင်၊ မြောက်ဧရာဝတီ၊

[illegible][illegible]

- [illegible]

[illegible][illegible]

- [illegible]

[illegible]

Cher/Ch

Auf:

[illegible]

[illegible]

Δ_ᄡΔ^C Δ^{ᄡᄡ}ᄡΔ^ᄡσ^ᄡᄡ^C ᄡᄡᄡᄡ^ᄡᄡᄡσ^ᄡᄡ

[illegible][illegible]

4.56a CΓ P^bδΔ^aεμδ^aεδ^b Λ^cΠ^cΣ^bΠ^bεδ^bΠ^c

[illegible][illegible]

4.6b_aCΓ Γ^{9_a}Δ^{9_b}Γ^{9_c}Δ^{9_c}σ^{9_c}Γ^{9_c} bL^{9_c}

[illegible][illegible][illegible][illegible]



5.1 ᐃᓴᕋᑲᑎᕈᑦᑎᐱᐅᓗᑎᑦ ᑲᑎᒪᐱᑦ

ለኋለኛቸው

[illegible]

◀▶ငမ္ဘာ့

၎င်းတို့သည် ငါတို့အား အသိပညာပေးရန် အလေးတန်ဖိုးထားကြပါသည်။

[illegible]

5.2ᓄᔭ^c ᐱᑦᑕᐅᑦᑕᑦᑎᑦᑕ ᑦᑖᐅᑲᑦᑎᑦᑎᑦᑕ ᑖᑎᒪᑦᑕ
(NIRB-ᑦᑕ)

ለኋላምሳሪ

[illegible][illegible][illegible][illegible]

◀▶ငမ္ဘာ

[illegible]

$\Lambda^a \iota^b \sigma^c \Delta^d b a \Delta^e \delta^f b c D^g b >^c \Delta \delta^h b^a \gamma^f c \sigma^b \Pi P^e \gamma^d \delta \delta \Lambda \iota \text{ C} \Delta \iota$
 $\Delta C D \gamma^e \Gamma^b \Delta D^c \gamma^d \iota^e \iota^b \iota^c \delta^e b c^e \sigma^a \gamma^f \delta^e c.$

NITC[illegible][illegible]

◀▶ $\mathcal{C}^{\infty}$

[illegible][illegible][illegible][illegible]

55

$\langle D \rangle^{\frac{1}{2}} \langle C \rangle^{\frac{1}{2}} \langle D \rangle^{\frac{1}{2}} \langle C \rangle^{\frac{1}{2}}$
 $\langle D \rangle^{\frac{1}{2}} \langle C \rangle^{\frac{1}{2}} \langle D \rangle^{\frac{1}{2}} \langle C \rangle^{\frac{1}{2}}$
 $\langle D \rangle^{\frac{1}{2}} \langle C \rangle^{\frac{1}{2}} \langle D \rangle^{\frac{1}{2}} \langle C \rangle^{\frac{1}{2}}$
 $\langle D \rangle^{\frac{1}{2}} \langle C \rangle^{\frac{1}{2}} \langle D \rangle^{\frac{1}{2}} \langle C \rangle^{\frac{1}{2}}$

ፌዴራል ምክር ቤት የፖለቲካ አስተዳደር ዘርፍ ስራ ማስፈጸም በሚችል መንገድ ለማድረግ እና ለመቆጣጠር ዓላማው ነው።

Λεηλῶν καὶ Ἰῶν

Δ_αΔ_β^c Δ_αΔ_βΔ_γΔ_δ^c PLANNER-Γ^b CAD_βΔ_β^{cb}

[illegible]

ΔL_C $\dot{\lambda}^C$ $\dot{\alpha}^{\epsilon\delta}$ $\dot{\sigma}^{\epsilon\gamma}$

[illegible]

◀▶ ၄၈၆၂

[illegible][illegible][illegible][illegible]

5.6 ግጥም ስለፍጥነት ብርሃን ምርመራ



ለኋላውኃር

ጠቅላይ ሚኒስትር ስለሚሰጡት ማስረጃ ምላሽ ለጋራ ጥያቄዎች ምላሽ ሰጥተዋል፡፡

$\Delta L^{\text{f}}_{\text{C-N}} \sigma^{\text{f}}_J$ $\Lambda_{\text{C-N}} \Delta^{\text{q}}_J \epsilon_D^{\text{fb}} \gamma^{\text{c}}$ $\Delta_{\text{C-N}}^{\text{q}} \rho^{\text{c}}$

[illegible][illegible][illegible][illegible]

[illegible]

-
 $\Delta^{\text{a}}\text{b}_{\text{a}}\text{b}^{\text{c}}\text{A}^{\text{c}}$
 $\rightarrow$
 $\Delta^{\text{a}}\text{b}_{\text{a}}\text{b}^{\text{c}}\text{A}^{\text{c}}\text{D}\sigma^{\text{a}}\text{D}^{\text{a}}\text{C}$
(\$11,000).

$$\Delta D^c \Delta^c \Gamma \quad \Delta^a J_a / \Delta^b \Delta^c \Delta^d \Delta^e$$

- CΔbσ Kane Basin-Γ αμΔ^c 'bδ^γΔ^γCDσ^γρ^c (\$28,000).

^abD^c/Δ^cDΓ Δ^aJ_{eq}/Δ^bDc_nλ^c

- Peary's 1906-1907 Expedition (\$29,500)

- Δ⁹THC 99.9% Δ⁹THC 99.9% Δ⁹THC 99.9% (\$26,700).

ከመጋቢት ፳፻፲፱ ዓ.ም. ጀምሮ

-
 ΓΠC DΠD^bD^c ΞDΔ¹ΞC Dσ^aΓC (\$20,000).

መግቢያ ስለሚገኝ ስለሚገኝ ስለሚገኝ ስለሚገኝ ስለሚገኝ

[illegible][illegible][illegible][illegible][illegible][illegible][illegible]

◀▶ ၄၈၆

ስለፕረደኒትናፕረገጃፍ ከበረሃብርሃኑ ለኢሥላም 2000/01ገጋ፣ ወዘተ
 ለሌሎች/ሀገራዊ ለኢሥላም. ማለፊያ ከበረሃብርሃኑ ለፍቅር ልዩ ልዩ ርዕሰ
 በርሃብርሃኑ ለኢሥላም ማለፊያ ዘመን ይኖርበታል፡፡

[illegible]



ጋለህ 1: ሄይድሮፖሊኒክ ንጥል ይታያል
ናጥልነት (የሰር)

[illegible]



ԾԱՅԽ 2: **ԱՇԽԱՏԱՆԻ ՎԵՐՈՒՄԸ ԵՎ ԱՌԱՋ ԴՊՐՈՑԱՆԵՐԸ** (ՀԿԳ 31, 2001Դ)

[illegible][illegible][illegible][illegible][illegible][illegible][illegible]



▷ΔJ^q_L 3: $\dot{a}^L L^b \eta^{\epsilon b} / L \sigma^q_L \nabla \rho^{\epsilon b} / \Delta \sigma \nabla^{\epsilon}$

[illegible]

LA 25, 1993.	\$79,307,736
LA 25, 1994.	\$50,895,504
LA 25, 1995.	\$67,860,673
LA 25, 1996.	\$84,825,841
LA 25, 1997.	\$84,825,841
LA 25, 1998.	\$84,825,841
LA 25, 1999.	\$84,825,841
LA 25, 2000.	\$84,825,841

bnc-L ^{sb} r ^c	\$622,193,118
--	---------------

$$a \vdash C^a \sigma^c \quad \sigma^a \vdash^b C \vdash \sigma^c \quad \Delta P_c \vdash \sigma^c \quad \ll^c \Delta^b \sigma^a$$

1993-1994	\$1,260
1994-1995	\$53,060
1995-1996	\$1,089,078
1996-1997	\$1,018,000
1997-1998	\$1,034,221
1998-1999	\$1,170,572
1999-2000	\$1,303,944
2000-2001	\$1,289,717

bncLsbpc	\$6,959,852
--------------------	-------------

[illegible]

1993-1994	\$26,295,640
1994-1995	\$6,320,187
1995-1996	\$12,434,589
1996-1997	\$13,306,032
1997-1998	\$13,670,874
1998-1999	\$13,988,681
1999-2000	\$15,097,405
2000-2001	\$14,754,467

ბიუჯეტი	\$115,867,875
-------------------	---------------

RAPPORT ANNUEL 2000-2001

LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD SUR LES REVENDICATIONS TERRITORIALES DU NUNAVUT

CARACTÉRISTIQUES DE L'ACCORD SUR LES REVENDICATIONS TERRITORIALES DU NUNAVUT



L'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut, qu'on appelle aussi l'Accord définitif du Nunavut :

- ❑ a été signé le 25 mai 1993, à Iqaluit, par les représentants de la Fédération Tungavik du Nunavut et des gouvernements du Canada et des Territoires du Nord-Ouest;
- ❑ a été ratifié par les Inuits et le gouvernement fédéral conformément aux dispositions de ratification de l'Accord, et est entré en vigueur le 9 juillet 1993;
- ❑ touche le plus grand nombre de bénéficiaires et la plus vaste région géographique, comparativement à toute autre entente de l'histoire canadienne portant sur le règlement de revendications territoriales.

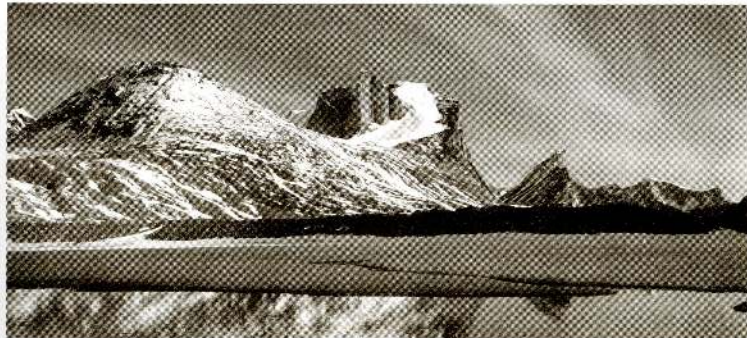
Environ 23 000 Inuits vivent aujourd'hui dans la région du Nunavut, formée naguère par les parties centrale et orientale des Territoires du Nord-Ouest. Cette région épouse étroitement les contours du territoire du Nunavut, qui a vu le jour le 1er avril 1999, et couvre environ 1,9 million de kilomètres carrés (un cinquième de la masse continentale du Canada) ainsi que les zones extracôtières adjacentes. Les Inuits représentent environ 85 p. 100 de la population du Nunavut.

L'Accord prévoit que les Inuits du Nunavut renoncent, en faveur de Sa Majesté la Reine du chef du Canada, à l'ensemble de leurs revendications, droits, titres et intérêts ancestraux sur des terres et des eaux situées à quelque endroit au Canada, et qu'ils obtiennent en contrepartie :

- ❑ les titres de propriété en fief simple sur environ 350 000 kilomètres carrés (136 000 milles carrés) de terres dans la région du Nunavut, dont 35 257 kilomètres carrés (14 000 milles carrés) sont visées par des droits sur les minéraux, ainsi que sur 572 kilomètres carrés

(221 milles carrés) de terres adjacentes à la région du Nunavut mais à l'extérieur de celle-ci, y compris les droits sur les minéraux;

- ❑ une représentation, tout comme le gouvernement, au sein des conseils mixtes responsables de la gérance des ressources fauniques, des évaluations environnementales, de l'aménagement du territoire et de la réglementation de l'utilisation des eaux;
- ❑ le droit de récolter les ressources fauniques terrestres et aquatiques dans toute la région du Nunavut;
- ❑ des paiements à titre de transfert de capitaux d'une valeur de 580 millions de dollars (en dollars de 1989), intérêts compris, échelonnée sur une période de 14 ans (pour un total de 1,173 milliard de dollars, déduction faite des sommes consenties au titre des négociations, soit 39,8 millions);
- ❑ une somme de 13 millions de dollars au titre de la Fiducie de formation pour la mise en œuvre;
- ❑ un fonds de mise en œuvre de 4 millions de dollars;
- ❑ un fonds de 500 000 \$ pour l'Étude des connaissances des Inuits sur les baleines boréales;
- ❑ une part des redevances gouvernementales provenant de l'exploitation du pétrole, du gaz et des minéraux des terres de la Couronne;
- ❑ la possibilité de participer au développement économique de la région du Nunavut, y compris de soumissionner des marchés gouvernementaux, d'avoir le droit de premier refus des projets d'exploitation des ressources renouvelables du Nunavut à des fins sportives et commerciales, de négocier un ensemble d'avantages découlant des projets de mise en valeur des eaux dans la région du Nunavut et des projets de mise en valeur des ressources non renouvelables qui se trouvent entièrement ou partiellement sur des terres appartenant aux Inuits;
- ❑ l'engagement de recommander au Parlement l'adoption d'une loi établissant le gouvernement et le territoire du Nunavut.



*Président de Nunavut Tunngavik Incorporated
Premier ministre du gouvernement du Nunavut
Ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien*

Le Comité de mise en œuvre du Nunavut a le plaisir de présenter son rapport annuel sur la mise en œuvre de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut (ARTN), en application de l'alinéa 37.3.3h) dudit Accord. Ce rapport couvre la période comprise entre le 1er avril 2000 et le 31 mars 2001.

Nous y joignons les rapports du Comité du Nunavut chargé de la formation pour la mise en œuvre, du Conseil de gestion des ressources fauniques du Nunavut, de la Commission d'arbitrage et du Tribunal des droits de surface, ainsi que des trois organismes de gestion des ressources du Nunavut : la Commission du Nunavut chargée de l'examen des répercussions, l'Office des eaux du Nunavut et la Commission d'aménagement du Nunavut.

Abraham Tagalik
Nunavut Tunngavik Incorporated

Aideen Nabigon
Gouvernement du Canada

John Merritt
Nunavut Tunngavik Incorporated

Jamie Flaherty
Gouvernement territorial



1.1 INTRODUCTION

Créé conformément à la partie 3 du chapitre 37 de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut (ARTN), le Comité de mise en œuvre du Nunavut a pour mission principale de superviser et de guider la mise en œuvre de l'Accord. Les membres du Comité sont Abraham Tagalik et John Merritt, de la Nunavut Tunngavik Incorporated (NTI), Jamie Flaherty, du gouvernement du Nunavut (GN), et Aideen Nabigon, du gouvernement du Canada (GC). Durant l'année, le Comité s'est réuni quatre fois - à Iqaluit, à Igloolik et deux fois à Ottawa - et a aussi tenu cinq téléconférences.

1.2 QUESTIONS CLÉS

Le Comité a continué à étudier les meilleurs moyens de réagir aux diverses recommandations du rapport intitulé *Évaluation quinquennale - 1993 à 1998. Mise en œuvre de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut. Une évaluation indépendante*, publiée en 2000, est disponible à l'adresse suivante :

http://www.ainc-inac.gc.ca/nu/nunavut/imp/index_f.html

Pour donner suite à l'évaluation quinquennale, on a créé, en septembre 2000, le Groupe de soutien du Comité (GSC) où sont représentées les trois parties à l'Accord, dans le cadre d'une expérience de trois ans. Le GSC a un bureau à Ottawa. On pourra adresser toute correspondance destinée au Comité et au GSC à :

350, rue Sparks, Bureau 508, Ottawa (Ontario) K1R 7S8

Le GSC est chargé de fournir au Comité des conseils techniques, un soutien à la recherche et une assistance dans les communications avec les institutions de gouvernement populaire (IGP) et le public, y compris les collectivités et les organismes du Nunavut.

Le Comité s'est engagé à élaborer un plan d'action conjoint, en vue d'examiner les priorités relatives à la mise en œuvre commune et de réfléchir à leur sujet, ainsi qu'une base de données informatisée des obligations qui permettra de suivre les progrès de la mise en œuvre de l'ARTN. Le Comité a aussi rencontré les représentants du Comité du Nunavut chargé de la formation pour la mise en œuvre (CNFMO), pour discuter des programmes de celui-ci, ainsi que les représentants de la Fiducie de formation pour la mise en œuvre et de la Commission d'aménagement du Nunavut (CAN), pour discuter de questions financières, et ceux de la Commission du Nunavut chargée de l'examen des répercussions (CNER), pour discuter du budget des audiences relatives au nettoyage de l'île Resolution. On a souligné qu'il était important que la législation définisse plus clairement les IGP, et la relation entre le Comité et le Groupe de travail des cadres supérieurs du Nunavut.

On a poursuivi les discussions avec les IGP, en ce qui concerne le financement général tel qu'il est prévu par le Contrat de mise en œuvre de l'Accord définitif du Nunavut (Contrat de mise en œuvre). Le 22 juin 2000, le Comité a adopté des lignes directrices concernant le financement des IGP. Celles-ci portent aussi sur le calendrier et le rôle des IGP dans le cadre des négociations destinées à modifier et à exécuter le Contrat de mise en œuvre, lequel stipule en détail les niveaux de financement des IGP.



Membres du Comité, de gauche à droite :
Jamie Flaherty, Aideen Nabigon, John Merritt et Abraham Tagalik

1.3 QUESTIONS DE FINANCEMENT

Réaffectation

Le Comité a approuvé le report, demandé par le Conseil de gestion des ressources fauniques du Nunavut (CGRFN), de 1 222 151 \$ de l'exercice 2000-2001 à l'exercice 2001-2002.

Audiences publiques et examens

On a approuvé des budgets pour la tenue d'audiences publiques et d'examens par la CNER, en ce qui concerne le projet de nettoyage de l'île Resolution (561 390 \$) et la mine de diamants Jericho (58 868,64 \$), et par l'Office des eaux du Nunavut (OEN) au sujet des concessions d'eau pour Iqaluit (235 825 \$) et de la mine de diamants Jericho (1 768,01 \$).

Niveaux de financement futurs

Les IGP ont accepté de présenter au Comité, justifications à l'appui, des projets de financement échelonnés sur dix ans, qui seront étudiés au cours des prochaines négociations du Contrat de mise en œuvre. En mai 2002, le Comité fournira aux parties à l'Accord des recommandations sur les niveaux de financement pour les dix prochaines années. Un Contrat de mise en œuvre modifié entrera en vigueur en juillet 2003. Le Comité a rédigé le cadre de référence et établi un groupe de travail sur la mise

à jour du contrat de mise en œuvre, où sont représentées trois parties à l'Accord et qui est chargé de négocier de nouveaux niveaux de financement.

1.4 RAPPORT ANNUEL

Le Comité a supervisé la production du rapport annuel 1999-2000, qui a été publié et largement distribué en anglais, en inuktitut et en français. Il a été déposé au Parlement du Canada, à l'Assemblée législative du Nunavut et au conseil d'administration de la NTI.

Les résumés des activités présentés ci-dessous ont été préparés par les organismes responsables de la mise en œuvre et les diverses organisations, ou à l'aide des renseignements qu'ils ont fournis.



Énoncé de mission : Assurer le bien-être économique, social et culturel des Inuit dans le cadre de la mise en œuvre de l'ARTN.

La mise en pratique des obligations, des promesses et des droits énoncés dans l'ARTN demeure le principal objectif de la NTI. Le Comité est un important moyen de réalisation de cet objectif car, en vertu du chapitre 37 de l'ARTN, il assume le mandat étendu et important qui consiste à « superviser et à guider la mise en œuvre de l'Accord ».

En mars 2000, le Comité a publié l'examen quinquennal qui a servi de base de discussion pour ses membres durant l'année. Rédigé dans le cadre d'un contrat conclu avec le Comité, cet examen quinquennal révèle des progrès dans certains domaines, mais indique aussi que, dans d'autres cas, l'ARTN n'a pas été mis en œuvre. Cela était déjà bien connu de la NTI, qui avait présenté son propre rapport - *Taking Stock : A Review of the First Five Years of Implementing the Nunavut Land Claims Agreement* - à Avery Cooper and Co., firme qui avait effectué cet examen quinquennal. La NTI avait déjà fait état de nombreuses lacunes dans la mise en œuvre. Il a donc apprécié les recommandations détaillées et complètes, comprises dans l'examen quinquennal, qui sont destinées à améliorer la mise en œuvre et qui comprennent des mesures visant à augmenter l'efficacité et l'utilité du Comité. Durant les réunions et les téléconférences du Comité qui ont eu lieu au cours de l'année, la NTI a encouragé les représentants du GC et du GN à réagir à ces recommandations.

Le soutien technique requis par le Comité - une recommandation de l'examen quinquennal - a finalement été accepté par toutes les parties à l'Accord. Avec l'aide du GSC, le Comité est mieux placé pour traiter des

questions de fond, y compris l'élaboration d'un plan d'action conjoint portant sur la mise en œuvre, la création d'un système informatique de suivi de la mise en œuvre des obligations, et la préparation de la publication de renseignements sur la mise en œuvre de l'ARTN destinés au grand public. La NTI est en train d'élaborer son propre système de suivi de la mise en œuvre et a offert cela au Comité pour l'aider à adopter un modèle de « gestion active » recommandé par l'examen quinquennal. Le GSC fonctionnera pendant trois ans, et on s'attend à ce qu'il aide le Comité à devenir mieux informé et plus actif.

À la suite d'une consultation avec les IGP, le Comité a approuvé et adopté des lignes directrices concernant leur financement, ce qui constitue une étape importante dans l'amélioration de la relation entre le Comité et les IGP, et fournit à celles-ci une certitude financière accrue. Les lignes directrices établissent un calendrier et garantissent aux IGP la participation aux négociations portant sur la modification et la mise à jour du Contrat de mise en œuvre. Chaque IGP sera invitée à préparer et à présenter des projets de refinancement échelonnés sur dix ans.

En février 2001, le conseil d'administration de la NTI a adopté une résolution globale en nommant Abraham Tagalik négociateur en chef du Contrat de mise en œuvre, qui sera appuyée par les services juridiques et de mise en œuvre de la NTI. Monsieur Tagalik est déjà un représentant de la NTI au sein du Comité. La résolution enjoignait les négociateurs à assurer une liaison étroite avec le GN, à consulter efficacement les IGP, et à « combler les lacunes de l'actuel Contrat de mise en œuvre, notamment en vue de réaliser des améliorations qualitatives de la mise en œuvre des droits et des avantages des Inuit reconnus dans l'Accord, durant la prochaine période [de planification] ». [TRADUCTION]



Tessa Macintosh

Par suite de cette résolution, les membres du Comité de la NTI, Abraham Tagalik et John Merritt, ont écrit à leurs homologues du GC et du GN pour les informer que le Contrat de mise en œuvre modifié devrait viser l'objectif clé de l'ARTN - « favoriser l'autonomie et le bien-être culturel et social des Inuit ». En outre, la NTI espère que le Contrat de mise en œuvre modifié assurera l'adoption d'un modèle de « gestion active » par le Comité. Les négociations du Contrat de mise en œuvre portent principalement sur le refinancement des IGP pour les dix prochaines années. Les membres du Comité qui appartiennent à la NTI et la personne nommée au GSC ont encouragé les IGP à présenter d'importantes propositions e, bien étudiées et assorties de budgets complets.

La NTI estime que le Comité est en train de devenir plus pertinent, plus productif et plus efficace. Le débat est cordial, et on réalise des progrès, même si le Comité n'est pas encore prêt à adopter un modèle de gestion active, avec tout ce que cela comporte. Néanmoins, il semble que le Comité soit en train de développer la volonté collective d'intervenir selon les besoins, en vue de contribuer à la direction de la mise en œuvre de l'ARTN.

Plusieurs défis se profilent à l'horizon, par exemple, la ratification des Ententes sur les répercussions et les avantages pour les Inuit (ERAI) concernant les parcs territoriaux, et la nécessité d'obtenir que la législation fédérale définisse plus clairement le rôle de certaines IGP. Un défi majeur est lié au recrutement des Inuit au sein du gouvernement, lequel est mentionné au chapitre 23 de l'Accord. En ce qui concerne ce chapitre, l'examen quinquennal a conclu que « les Inuit n'avaient pas obtenu une portion substantielle des avantages potentiels [...]. Toutes les parties à l'Accord pourraient beaucoup mieux s'acquitter de leurs responsabilités, et devraient déployer de nouveaux efforts en vue de mettre en œuvre les dispositions de ce chapitre ». [TRADUCTION] Par conséquent, et comme l'exige l'ARTN lui-même, le Comité a encouragé les parties à l'Accord à réexaminer les mesures à prendre pour mettre en œuvre les dispositions de ce chapitre.

Bien que la NTI ne soit pas en mesure de mentionner des progrès décisifs dans ces domaines et dans d'autres, nous estimons que le Comité est maintenant mieux placé pour aborder des questions touchant à la mise en œuvre, du point de vue des politiques, du financement et de l'administration.



3.1 MINISTÈRE DES AFFAIRES EXÉCUTIVES ET INTERGOUVERNEMENTALES

Le ministère des Affaires exécutives et intergouvernementales (MAEI) a travaillé avec la NTI et le GC, par l'entremise du Groupe de travail des cadres supérieurs du Nunavut, à l'établissement du GSC. Le GN a fourni le bureau et les meubles du GSC.

Un processus d'examen de la première année de mise en œuvre du Protocole de Clyde River a été établi avec la NTI. Six questions prioritaires ont été abordées : les chapitres 23 et 24, l'examen de la *Loi sur l'éducation* et de la *Loi sur la faune*, la dévolution et la réaction à l'examen quinquennal.

Durant l'année, le MAEI a travaillé avec d'autres ministères du GN sur plusieurs questions relatives à l'ARTN, dont les négociations des ERAI concernant les parcs territoriaux, dirigées par le ministère du Développement durable (MDD).

Le MAEI a continué à participer à la rédaction de la législation relative à l'EN et au Tribunal des droits de surface (TDS). D'autre part, il participe activement aux négociations relatives à l'accord de principe concernant Makivik, ainsi qu'aux discussions avec les Cris de la baie James et les Dénés du Manitoba.

3.2 MINISTÈRE DU GOUVERNEMENT COMMUNAUTAIRE ET DES TRANSPORTS

Le ministère du Gouvernement communautaire et des Transports (MGCT) a fourni une formation continue à des diplômés du Programme de certification des administrateurs fonciers locaux employés par le GN et des municipalités. Cette formation comprenait des cours offerts par des établissements d'enseignement (tels que la International Right of Way Association) et des ateliers annuels dirigés par le MGCT, destinés à assurer l'adoption des processus courants d'administration foncière. Ceci revêt une importance cruciale, compte tenu du nombre limité d'administrateurs fonciers avertis et du taux élevé de roulement de l'emploi dans ce domaine.

On s'inquiète du fait que le Programme de certification des administrateurs fonciers locaux ne soit plus offert aujourd'hui. Le MGCT étudie les moyens de relancer le programme dans le cadre du Contrat de mise en œuvre modifié.

À l'intérieur des municipalités, le nombre de terrains visés par des titres continue à augmenter parallèlement à celui, toujours croissant, des parcelles qui font l'objet de nouveaux levés chaque année. Compte tenu de cette situation, et après avoir reçu du ministère de la Justice (MJ) une opinion sur le chapitre 14, le MGCT considère le transfert de terrains comme l'une de ses fonctions courantes qu'il continue à soutenir. À mesure que de nouvelles parcelles ont fait l'objet de levés, le MGCT a aidé les municipalités à préparer des règlements sur l'acquisition foncière et a travaillé avec le Bureau des titres fonciers en vue de transférer aux municipalités les titres des terres municipales situées dans les zones

construites. Les coûts additionnels liés à la satisfaction des exigences du chapitre 14 imposées au MGCT n'étaient pas prévus dans le cadre du financement fourni pour la période de planification initiale en vertu du Contrat de mise en œuvre.

Le MGCT travaille avec le MJ sur un mécanisme de transfert des grands terrains, situés hors des zones construites, qui n'ont pas fait l'objet de levés. En outre, il a conclu une entente de partenariat avec Ressources naturelles Canada (RNC) en vue d'examiner de nouveaux mécanismes destinés à faciliter le transfert des terres.

3.3 MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES LANGUES, DES ÂÎNÉS ET DE LA JEUNESSE

Conseil du développement social du Nunavut

Conformément aux dispositions du chapitre 32, le ministère de la Culture, des Langues, des Aînés et de la Jeunesse (MCLAJ) a soutenu la prestation, par le Conseil du développement social du Nunavut, de programmes sociaux et culturels tels le programme de l'Inuktitut Uqauttin Language Week.

Fiducie du patrimoine inuit

Conformément aux dispositions du chapitre 33, le GN a invité la Fiducie du patrimoine inuit (FPI) à participer à l'élaboration d'un nouveau règlement sur les lieux archéologiques du Nunavut. Le *Règlement sur les lieux archéologiques et paléontologiques du Nunavut* a été approuvé par le GC et est entré en vigueur le 15 juin 2001.

Le MCLAJ a aussi consulté la FPI au sujet de l'élaboration d'une politique relative aux restes humains. Celle-ci vise à garantir que toute analyse ou enquête archéologique portant sur des restes humains ou du mobilier funéraire connexe soit effectuée conformément aux valeurs Nunavummiut, aux principes éthiques et scientifiques, et à toutes les lois, conventions et règles de conduite applicables. La politique a été approuvée par le GN et est entrée en vigueur le 15 juin 2001.

Le MCLAJ a transmis à la FPI des copies de toutes les demandes de permis de recherche archéologique pour que celle-ci les examine, et l'a consultée au sujet de questions archéologiques liées aux demandes de permis d'utilisation du sol.

Le GN, la NTI et la FPI ont signé un protocole de coopération et d'entente, en vertu duquel la NTI et la FPI ont chacune nommé deux représentants à la Commission consultative des ressources historiques du Nunavut, laquelle a tenu sa réunion inaugurale du 1er au 3 juin 2001 à Iqaluit.

Objets ethnographiques et documents d'archives

Le chapitre 34 de l'ARTN porte sur le prêt d'objets ethnographiques et de documents d'archives aux fins d'exposition ou de recherche. Le GN n'a pas reçu de demandes de prêts en 2000-2001.

3.4 MINISTÈRE DES RESSOURCES HUMAINES

Le ministère des Ressources humaines (MRH) s'est engagé à créer une culture du succès favorisant un progrès ininterrompu et cohérent dans la réalisation d'une entière conformité à l'esprit et à l'objet du chapitre 23. Pour réaliser cela, on a entrepris plusieurs activités, y compris la publication trimestrielle de statistiques sur le recrutement des Inuit, le lancement d'un Programme d'aide aux employés, l'établissement d'un service de counselling 1 800 en novembre et l'élaboration d'un plan de mise en œuvre des dispositions du chapitre 23, dans le cadre d'un partenariat avec tous les ministères. Ce plan a été divulgué à l'automne 2001.

Le Programme d'emplois d'été pour étudiants du GN se poursuit et s'est avéré un excellent cadre pour initier les jeunes aux mécanismes du gouvernement. On élabore actuellement une stratégie à long terme concernant le recrutement et le maintien en poste pour continuer à attirer les bénéficiaires de l'ARTN. La mise en œuvre d'une politique du GN relative à la priorité d'embauche a accru l'intérêt des bénéficiaires pour la recherche d'emplois au sein du GN. Elle s'est avérée

particulièrement efficace durant la décentralisation. Le MRH a aussi créé et soutenu l'établissement par les ministères de postes de stagiaires et de stagiaires rattachés à un mentor.

On a offert le perfectionnement professionnel et une formation spécialisée au personnel du GN dans neuf des dix localités décentralisées, outre Iqaluit. La formation en langue Inuktitut a été offerte au personnel du GN dans huit localités du Nunavut.

3.5 MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Services de conseil juridique

Le ministère de la Justice (MJ) offre tous les services juridiques nécessaires pour l'ensemble des activités et des processus autorisés par l'ARTN. Il offre aussi aux autres ministères du GN des services d'éducation et de conseils relatifs aux obligations stipulées par l'ARTN. Par exemple, on a organisé des séminaires et préparé des documents portant sur les chapitres 23, 24 et 32 de l'ARTN, y compris la politique Nunavummi Nangnminiqatunik Ikajuuti (NNI) qui assure la mise en œuvre des dispositions du chapitre 24.

Le MJ offre son aide en ce qui concerne les procédures judiciaires, les audiences des commissions, l'arbitrage et le contentieux relatifs à l'ARTN. Il offre un soutien aux négociations concernant la mise en œuvre, telles celles qui portent actuellement sur la politique NNI relative à la mise en œuvre du chapitre 24 et celles qui se rapportent à la mise en œuvre des ERAI. Il offre une aide relative aux transferts de terrains autorisés par l'ARTN. Il a fourni une aide juridique dans le cadre de l'élaboration du texte fédéral du *Règlement sur les lieux archéologiques et paléontologiques du Nunavut*, avec la FPI et le GC. Il a participé à des consultations sur la législation concernant la mise en œuvre qui est requise par l'ARTN, dont la *Loi sur les eaux du Nunavut* et le *Tribunal des droits de surface* et la *Loi sur la faune*.

Division de la rédaction législative

La Division a participé à des discussions préliminaires concernant la *Loi sur la faune* et la préparation de la loi relative à la création d'établissements publics du Nunavut, notamment la Nunavut Power Corporation et la régie des alcools.

Division de l'enregistrement officiel

La Division a participé à l'examen et à l'enregistrement des plans cadastraux et des notifications de création de titres, ainsi qu'à la création des titres fonciers municipaux connexes. Il est préoccupant qu'en vertu du chapitre 19 de l'ARTN, la Division soit tenue d'enregistrer plus de 800 nouveaux levés légaux pour les terres inuites (TI) et d'annuler les anciens. Les coûts additionnels imposés au MJ n'étaient pas prévus dans le cadre du financement fourni pour la période de planification initiale, en vertu du Contrat de mise en œuvre.

Un coût additionnel imposé au MJ par l'ARTN, non prévu dans le cadre du financement initial, est lié à la nécessité d'enregistrer à la fois un titre en fief simple et un bail pour chaque parcelle. Ceci découle directement des limites imposées à l'aliénation par le référendum envisagé par l'ARTN. Par conséquent, le Ministère présentera au GC une réclamation concernant ces coûts additionnels, pour la période de planification courante et pour celle qui va de 2003 à 2013.

Un nombre important de levés correctifs ne sont pas encore terminés dans les municipalités - cela devrait faire en sorte que les limites des parcelles sont modifiées de telle sorte qu'elles correspondent aux constructions ou aux routes existantes.

Le recrutement des Inuit

Les obligations prévues par l'ARTN portent aussi sur des projets et des programmes destinés à atteindre un niveau représentatif de recrutement des Inuit au sein du MJ et dans des sphères de responsabilité telles que celle de la GRC. Un comité interne sur le recrutement des Inuit a étudié toutes les descriptions de travail avant qu'elles ne fassent l'objet d'évaluations de postes, en vue d'éliminer les obstacles systémiques et la

stipulation de qualifications excessives, et a mis en place des mesures axées sur la le recrutement prioritaire des bénéficiaires inuits.

Un Comité de l'Inuit Qaujimajatuqangit (IQ) a été autorisé à mieux intégrer l'IQ dans les opérations du MJ. Il a aussi identifié les possibilités et les défis liés à l'amélioration du milieu de travail, notamment pour le personnel inuit. On a organisé des séances d'information transculturelle à l'intention du personnel, au Ministère, au palais de justice et au Centre correctionnel de Baffin. Le personnel correctionnel inuit a aussi bénéficié d'un programme de formation transculturelle et la Division a réagi au défi de créer une main-d'œuvre représentative en embauchant à plein temps un gestionnaire affecté à la formation, lequel consacre une partie importante de son temps à la formation et au recrutement des Inuit.

Le personnel inuit des tribunaux a participé à des séances de formation initiales dans des tribunaux de l'Alberta à Edmonton et à Calgary. Cela a permis aux membres du personnel d'aborder avec plus d'assurance l'exercice de leurs fonctions. Plusieurs ont été embauchés, formés en cours d'emploi et, dans certains cas, promus à divers postes au sein de la Division des tribunaux.

En ce qui concerne la formation de pré-emploi, le MJ a fourni un financement et un appui non financier au projet de formation de pré-emploi de l'Akitsiraq Law School, ainsi qu'au programme pilote de Tuppiq, lequel a permis aux détenus inuits de l'établissement de Fenbrook de recevoir une formation de pré-emploi adaptée à leur culturel en attendant leur libération.

Développement social du Nunavut

Les activités du MJ axées sur la conformité aux dispositions du chapitre 32 comprenaient la participation à diverses réunions et à un dialogue suivi avec le Conseil du développement social du Nunavut. On a déployé des efforts dans le cadre de recherches et de consultations avec les collectivités sur le droit de la famille et les services aux familles. Un Atelier de consultation sur les droits de la personne a eu lieu du 17 au 19 mars 2001. Les Services correctionnels ont tenu des consultations sur

les objectifs inuits, la nécessité de créer des établissements correctionnels au Nunavut et leur Rapport sur la planification d'établissements.

3.6 MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES SERVICES

Recrutement des Inuit

Le ministère des Travaux publics et des Services (MTPS) a préparé un Plan de recrutement des Inuit pour les années 2001 à 2004 et l'a présenté à la Section de la formation et du perfectionnement du MRH. Durant la préparation, il a consulté tous les gestionnaires et les hauts fonctionnaires ministériels, lesquels ont fourni leurs commentaires et suggéré des améliorations. D'autre part, tous les gestionnaires ont été invités à participer à un séminaire présidé par un expert-conseil de l'extérieur, engagé par le MRH, qui les a guidés dans la préparation de leur Plan de recrutement des Inuit. Ce Plan est disponible sur demande pour tout employé qui souhaite le lire.

Politiques gouvernementales

Le 1^{er} avril 2000, le GN a approuvé les « Procédures contractuelles dans la Région du Nunavut » et la politique NNI. Celles-ci remplacent la politique d'aide à l'entreprise héritée du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. Les objectifs de la politique NNI sont les suivants :

- ❑ **saine gestion et concurrence loyale** : obtenir pour le GN des biens et des services au meilleur rapport qualité-prix, en reconnaissant que le fait de faire affaire au Nunavut coûte plus cher et en utilisant un processus contractuel clair, juste et équitable;
- ❑ **renforcer l'économie du Nunavut** : bâtir l'économie du Nunavut et de ses collectivités en renforçant la capacité du secteur commercial et en augmentant l'emploi;
- ❑ **participation des Inuit** : en ce qui concerne la fourniture de biens et de services au GN, atteindre un niveau de participation des Inuit correspondant à leur représentation au sein de la population;

- **éducation et formation au Nunavut** : augmenter le nombre de résidents du Nunavut compétents, dans tous les secteurs de la main-d'œuvre et des affaires, pour atteindre des niveaux reflétant la représentation des Inuit au sein de la population.

L'article 16.0 de la politique NNI prévoit un examen visant à assurer l'atteinte des objectifs de la politique au fil du temps. Cet examen devrait être effectué dans un avenir proche.

Plus de 30 ateliers et exposés ont été donnés dans diverses collectivités des trois régions du Nunavut. Les ateliers portaient sur les marchés publics du GN, la politique NNI et les modifications aux soumissions, le processus de demande de propositions et le règlement du GN régissant la passation de contrats. Le Manuel des procédures et un exemplaire de la politique et des formulaires de demande ont été rendus publics et distribués dans le cadre de tous ces ateliers. Actuellement, la Division des marchés et de l'approvisionnement est très en avance sur le calendrier établi par le MTPS.

Les appels d'offres sont publiés dans des journaux et des avis publics, en anglais et en inuktitut, affichés dans les bureaux municipaux, et des copies sont transmises à la NTI. Les entreprises inuites sont invitées à répondre à tous les appels d'offres. La liste des entreprises inuites de la NTI sert à déterminer celles qu'on invitera à soumissionner. Les projets sont analysés cas par cas, de telle sorte que les avantages pour le GN soient maximisés et que les obligations prévues par l'ARTN soient respectées. Le projet d'école secondaire Kiiliniq à Kugaaruk est un exemple remarquable d'une situation où les pratiques susmentionnées ont été appliquées.

La NTI fournit chaque mois au MTPS la liste des entreprises inuites. Les agents de projet de ce ministère doivent la consulter lorsqu'ils déterminent les entreprises inuites à inviter.

3.7 MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Ententes sur les répercussions et les avantages pour les Inuit (ERAI)

En 2000, le MDD a poursuivi les négociations en vue d'établir une ERAI globale concernant les parcs territoriaux du Nunavut. On a progressé dans la détermination du fonctionnement de la gestion mixte à l'échelle du territoire et dans le cadre de la planification et de la gestion de zones protégées particulières. Comme l'indique l'ERAI, le Comité mixte de gestion des parcs du Nunavut doit assumer un rôle important dans la définition de l'orientation et l'élaboration du plan du réseau et du programme des parcs du Nunavut. Au cours des négociations de l'ERAI, le MDD et la NTI ont commencé à discuter d'un cadre pour la mise en œuvre de l'accord qui sera entreprise une fois qu'il sera signé.

Le MDD a aussi surveillé, développé et représenté les intérêts du GN dans les négociations relatives aux ERAI concernant les parcs nationaux, les aires nationales de protection des ressources fauniques et les sanctuaires d'oiseaux migrateurs, et a fait des préparatifs en vue de la négociation des ERAI concernant les aires de conservation définies dans l'ARTN.

Procédures d'adjudication des marchés

Le MDD a élaboré et déposé une méthode d'adjudication des marchés relatifs aux parcs territoriaux et aux aires de conservation, qui repose sur les normes et les politiques gouvernementales admises. Cette méthode prévoit un traitement préférentiel pour les Inuit dans les projets de mise en valeur et d'exploitation des parcs, et le droit de premier refus à l'égard de toute possibilité d'exploitation commerciale dans les parcs territoriaux et les aires de conservation. Les procédures provisoires d'adjudication des marchés de la NTI et du MDD ont été approuvées, en attendant l'accord final à leur sujet.

Refuge de gibier de Thelon

Le ministère du Développement durable a coordonné l'examen définitif du plan de gestion du Refuge de gibier de Thelon avec l'Association des Inuit de Kivalliq, le CGRFN, le MAINC et la NTI. L'examen technique du plan est terminé et le Ministère collaborera avec AINC et le ministère des Ressources, de la Faune et du Développement économique du GTNO pour faciliter le processus d'approbation du plan par les gouvernements des Territoires du Nord-Ouest, du Nunavut et du Canada. Les parties à l'Accord examinent actuellement le plan, dont la ratification est prévue pour septembre 2001.

Information sur les parcs

Le Ministère continue à veiller à ce que tous les stands, affiches, publications et documents interprétatifs soient en inuktitut et dans au moins une des deux langues officielles du Canada. Il a rédigé le *Territorial Parks Signage Manual*, en vue d'assurer l'uniformité de l'information et de l'interprétation dans les parcs et les aires de conservation à l'échelle du Nunavut. Le Ministère a travaillé en étroite collaboration avec l'Agence canadienne des parcs (ACP), le Service canadien de la faune (SCF) et d'autres partenaires fédéraux et territoriaux, en vue de promouvoir et de faire connaître les fonctions des parcs et des aires de conservation du Nunavut.

Législation et réglementation concernant la faune

Le MDD a reçu l'approbation du Comité du Cabinet pour l'élaboration de la nouvelle loi du Nunavut sur les ressources fauniques. La loi actuelle est désuète et doit être révisée de telle sorte qu'elle reflète le libellé de l'ARTN et les besoins du Nunavut dans son ensemble. La recherche préliminaire indique qu'au moins le tiers des questions à examiner au cours des consultations et de la révision de la loi se rapportent aux droits et aux obligations qui découlent de l'ARTN. Un groupe de travail officiellement établi avec le CGRFN et la NTI est chargé de superviser l'élaboration de la loi, et un plan de consultation a été établi. Le MDD a aussi poursuivi, avec le CGRFN, la NTI et d'autres partenaires en cogestion, l'examen d'autres questions relatives à la loi ou à la réglementation, telles que l'attribution de droits et la compétence de guide.

Cogestion des ressources fauniques

Le MDD a continué à collaborer étroitement avec le CGRFN, les organisations régionales des ressources fauniques (ORRF), les organisations de chasseurs et de trappeurs (OCT) et la NTI, dans le cadre d'activités de recherche et de gestion des ressources fauniques. Le personnel du Ministère a régulièrement assisté aux réunions du CGRFN et lui a présenté des recommandations et des rapports écrits sur des questions déterminées. Il a aussi assisté à des réunions des ORRF et des OCT pour y échanger de l'information et collaborer à des projets de recherche et de gestion.

En ce qui concerne la gestion des ressources fauniques, l'un des principaux objectifs du Ministère reste la conclusion d'ententes entre autorités législatives, en vue d'assurer la gestion partagée de la faune transfrontalière. Conformément à l'ARTN, le Ministère veille à ce que le CGRFN, la NTI et les ORRF puissent participer à l'élaboration de ces ententes. Tout récemment, ces parties ont participé à l'élaboration d'ententes concernant les ours polaires de l'ouest de la baie d'Hudson et la harde de caribous de Bathurst.

Le Ministère et le CGRFN continuent à collaborer dans le cadre de plusieurs projets visant à augmenter l'accès du public à l'information sur la gestion de la faune, ainsi que l'efficacité des Inuit dans tous les domaines de la gestion de la faune. Ils ont adopté une position commune en matière de communications pour favoriser la diffusion de l'information sur la gestion de la faune auprès des collectivités, en vue des consultations prévues. Établi en 1998 en collaboration avec le CGRFN, l'Institut de recherches du Nunavut et le ministère des Pêches et des Océans (MPO), un centre de ressources documentaires conjoint contient actuellement plus de 5 000 documents sur la faune du Nunavut, y compris des documents sur le savoir traditionnel. Cette base de données est accessible au public et le sera bientôt sur Internet.

Le Ministère a continué à favoriser une participation accrue des bénéficiaires à la recherche sur la faune. Trois postes de chercheurs stagiaires ont été créés - un pour chaque région du Nunavut. Ces



Tessa Macintosh

stagiaires travaillent avec des chercheurs qui ont été engagés comme formateurs pour une période déterminée et ils les remplaceront éventuellement.

Aménagement du territoire

Le Ministère a coordonné l'examen des plans d'aménagement du territoire de Kivalliq et de la région du nord de l'île de Baffin, que la CAN avait élaboré pour le compte d'autres ministères et organismes du GN. Il s'agissait de réviser les deux plans pour qu'ils reflètent mieux les objectifs du GN et la fonction qu'il assume dans la protection de l'environnement, la gestion de la faune, de la recherche, des parcs, du tourisme et des ressources patrimoniales culturelles et naturelles, ainsi que les autres mandats qui lui sont confiés par la loi. Les deux plans ont été examinés et approuvés par le Cabinet du GN.



4.1 PÊCHES ET OCÉANS CANADA

Gestion des pêches

Dans six collectivités du Nunavut, des systèmes de gestion communautaire fonctionnent actuellement, à titre de solutions de rechange au système contingentaire. Le personnel chargé de la gestion des pêches a activement aidé les OCT à rédiger des règles et à travailler avec d'autres partenaires tels que le CGRFN et NTI. Toutes les collectivités engagées dans la gestion communautaire ont reçu la visite de plusieurs membres du personnel du MPO. On a amorcé des consultations avec la collectivité de Pangnirtung au sujet de l'élaboration d'un plan de gestion intégrée de la pêche à l'omble.

L'utilisation du savoir traditionnel fait partie intégrante de la gestion des ressources du Nunavut. On a terminé plusieurs études dans ce domaine, y compris un atelier sur le savoir traditionnel et un rapport correspondant sur le narval de la baie d'Hudson ainsi qu'un résumé des études antérieures sur le savoir traditionnel provenant de la région de la baie de Baffin et du détroit de Davis. D'autre part, on a préparé un rapport sur la rivière Sylvia Grinnel, dans lequel on a intégré l'information scientifique et traditionnelle disponible.

Protection de l'habitat

Le MPO collabore avec les parties intéressées, y compris les représentants de l'industrie, des gouvernements fédéral et territoriaux, des IGP et des organisations inuites désignées, en vue de s'acquitter de son mandat de protection de l'habitat. Des évaluations environnementales de projets de développement tels que celui de la mine de diamants Jericho sont effectuées en collaboration avec la CNER et l'EN.

Législation sur les pêches

La première ébauche du *Règlement sur les pêches du Nunavut* a été terminée au printemps 2001. Le Comité de rédaction de la législation, composé de représentants du CGRFN, de NTI, du MDD et du MPO, est actuellement en train de revoir cette ébauche. On distribuera à chaque collectivité une vidéo en inuktitut et en anglais, pour donner à ses membres la possibilité de formuler des questions et de fournir une rétroaction au Comité. Des consultations avec les collectivités sont prévues pour 2001.

Surveillance de la chasse aux mammifères marins

Les agents des pêches ont surveillé les activités relatives aux mammifères marins telles que la chasse sportive au morse et la chasse de subsistance au phoque, au béluga et au narval, tant près des plans d'eau qu'en eau libre. Ils ont aussi organisé des patrouilles conjointes avec d'autres organismes gouvernementaux. Des agents collaborent étroitement avec les OCT et le MDD au sein des collectivités en vue de recueillir des données sur la chasse et ils offrent aussi leur soutien logistique.

Chasse à la baleine boréale

La chasse à la baleine boréale qui a eu lieu à Coral Harbour en août 2000 a été un succès. Elle s'est déroulée conformément au plan de chasse préparé par le Comité de planification de Coral Harbour et selon toutes les conditions stipulées dans le permis. La baleine était un jeune mâle d'environ 11,8 mètres de longueur et pesant près de 35 tonnes.

Gestion des océans

Le personnel a cherché à établir et à développer des relations avec des partenaires du MPO et les parties intéressées au Nunavut. Cela

comprenait l'élaboration d'une stratégie de gestion des océans pour la région de Kivalliq. Deux ateliers sur la baie d'Hudson ont eu lieu à Winnipeg en octobre 2000. Ils ont été suivis par la visite de nombreuses collectivités de Kivalliq en mars 2001. Le personnel a rencontré les représentants des organismes bénéficiaires chargés de surveiller les intérêts de chaque collectivité relatifs aux ressources marines, pour discuter des programmes et s'informer des intérêts et des problèmes locaux. À Igaliqtuuq, il a aussi travaillé sur le Projet d'intendance communautaire d'un sanctuaire de baleines boréales, en collaboration avec le Fonds mondial pour la nature. Le MPO a participé avec Environnement Canada (EC) à des négociations avec la NTI sur l'établissement d'une zone de protection marine à Isabella Bay.

Recherche

En 2000, le personnel du MPO a mis en œuvre 18 projets de recherche dans la région du Nunavut. Il analysera les résultats de la collecte de données, préparera des rapports provisoires et effectuera des visites de suivi dans les collectivités concernées. Les projets comprenaient l'étiquetage des flétans noirs et la surveillance de cette pêche dans la baie Cumberland, l'évaluation de la pêche à l'omble dans cette même baie et de la pêche à Cambridge Bay, les relevés de bélugas et de narvals, l'identification des stocks de morses et de baleines boréales, et une étude des maladies qui affectent les mammifères marins.

Seize projets ont été financés pour l'exercice 2001-2002. Les espèces étudiées comprennent l'omble chevalier, la baleine boréale, la mye, le morse, le narval, le béluga et le flétan noir.

Partenariats

Le MPO, le CGRFN, l'Institut de recherche du Nunavut, le MDD et EC continuent à partager des ressources de recherche dans le cadre de la Coalition des centres de ressources.

Recrutement des Inuit

Le MPO continue à œuvrer en vue de réaliser un niveau de recrutement représentatif des Inuit, tant au sein du Ministère que dans le cadre de sa participation aux activités du Conseil fédéral du Nunavut. On prévoit que la représentation des bénéficiaires dans le bureau de la Région de l'est de l'Arctique atteindra près de 50 % en 2001-2002.

4.2 AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADA

Législation

On a fait des progrès considérables dans la rédaction du projet de loi sur les eaux du Nunavut et le Tribunal des droits de surface du Nunavut, dont la présentation au Parlement est prévue pour l'automne 2001, et qui portera entre autres sur les obligations suivantes découlant de l'ARTN :

- ✕ le paragraphe 6.2.3 qui désigne un fonctionnaire ou un fonds comme assumant la responsabilité, ou les deux;
- ✕ le paragraphe 10.2.1 qui établit des institutions de gouvernement populaire;
- ✕ le chapitre 13 et les dispositions connexes des chapitres 11 et 12;
- ✕ les obligations découlant du chapitre 21 qui se rapportent au mandat du TDS.

Exercice de l'accès par un tiers à des droits sur les minéraux

La consultation relative à l'article 21.7.10 a repris son cours. Elle vise à établir un code permettant de fournir aux prospecteurs un accès accéléré aux terres inuites. Les parties à l'Accord envisagent maintenant de travailler ensemble à l'élaboration de ce code.

Gestion des eaux

La dotation a commencé à la Région du Nunavut (RN), et une relation a été établie avec l'ŒN et son personnel. On a continué à travailler avec la Région des Territoires du Nord-Ouest d'AINC (RTNO) et l'ŒN, en vue de

terminer l'élaboration des lignes directrices sur l'abandon et la récupération des mines et le traitement des eaux usées municipales. Ce travail est presque terminé.

Gestion des terres et de l'environnement

La RN a participé à un atelier sur l'ébauche du Plan d'aménagement régional du sud de l'île de Baffin. Dans le cadre du Programme de lutte contre les contaminants dans le Nord, l'EN a entrepris diverses activités, dont une visite de sites contaminés dans la région de Kivalliq et la participation aux travaux du nouveau Comité du Nunavut chargé de la lutte contre les contaminants environnementaux. Parmi les autres activités, mentionnons l'identification de quatre sites contaminés prioritaires qui feront l'objet d'une évaluation, le nettoyage de l'île Resolution qui est maintenant dans sa troisième année d'exécution, la participation à l'évaluation environnementale du projet de mine de diamants Jericho et la collaboration avec la CAN dans la planification, l'élaboration et la mise en œuvre du Programme de surveillance générale du Nunavut. On a accordé un financement pour un atelier à l'intention des sages sur le changement climatique.

Administration foncière

La Section de l'administration foncière a entrepris la dotation en créant le poste de gestionnaire, le 31 octobre 2000. On a fait des efforts en vue d'assurer la dotation complète des bureaux de l'administration foncière et des registres miniers, ainsi que la formation du personnel et l'équipement des bureaux, et de faciliter le transfert des responsabilités de la RTNO. Le transfert des dossiers à l'EN a été achevé durant la dernière semaine de mars.

L'EN a établi le Comité consultatif de la gestion foncière du Nunavut, composé de représentants des organisations inuites, du GN, des collectivités du Nunavut et des ministères fédéraux. Il a aussi établi et maintenu des relations de travail avec la CNER et la CAN.

Coordination des activités de mise en œuvre fédérales

La Direction générale de la mise en œuvre (DGMO) d'AINC est chargée de surveiller les activités du gouvernement fédéral pour s'assurer que celui-ci s'acquitte de ses obligations en vertu de l'Accord. Elle consulte régulièrement des fonctionnaires d'AINC et d'autres ministères au sujet de questions de mise en œuvre. Elle assure aussi une liaison régulière avec les gestionnaires du GN et de la NTI chargés de la mise en œuvre, en vue d'échanger de l'information sur des questions stratégiques, juridiques et administratives en ce qui a trait aux activités de mise en œuvre. Le directeur de la DGMO est le représentant du GC au sein du Comité.

La DGMO est chargée de gérer les ententes de financement conclues avec le GN et tous les organismes de mise en œuvre établis en vertu de l'ARTN, ainsi que les transferts de fonds à la Société de fiducie du Nunavut. Une liste des versements est présentée ci-dessous. La DGMO a consulté tous les organismes de mise en œuvre en vue d'évaluer les besoins en financement jusqu'à la fin de l'exercice et a fait des recommandations au Comité au sujet des demandes de réaffectation de fonds. Elle a aussi coordonné la préparation et l'impression du Rapport annuel 1999-2000 du Comité.

Un atelier interministériel fédéral qui s'est tenu du 17 au 18 janvier 2001 sous les auspices de la DGMO portait sur la manière dont les ministères fédéraux comprennent leurs rôles respectifs dans la mise en œuvre des obligations prévues par l'ARTN, et visait à accroître la sensibilisation à l'égard des questions clés.

La DGMO a effectué le traitement de la nomination de Martha Akoluk à la CNER. Elle a aussi coordonné la première réunion des nouveaux membres de la Commission d'arbitrage, qui a eu lieu en juin 2000. Marius Tungilik a été nommé président intérimaire.

Un gestionnaire supérieur de la DGMO représente maintenant le GC au sein du nouveau GSC, auquel la DGMO a fourni du matériel informatique, des services de télécommunications et des ressources financières.

Versements

Transferts de fonds à la Société de fiducie du Nunavut
(déduction faite des sommes dues)..... 84 825 841 \$

Redevances sur l'exploitation des ressources versées à la Société
de fiducie du Nunavut..... 1 289 717 \$

Financement des activités de mise en œuvre, versé à :

GN

pour l'exécution de ses responsabilités en vertu de l'Accord... 779 445 \$
pour l'administration foncière..... 1 125 000 \$

Commission d'arbitrage

pour l'exécution de ses responsabilités en vertu de l'Accord... 27 056 \$

CNER

pour l'exécution de ses responsabilités en vertu de l'Accord... 1 471 431 \$
pour les examens publics 745 259 \$

CAN

pour l'exécution de ses responsabilités en vertu de l'Accord... 2 819 104 \$

TDS

pour l'exécution de ses responsabilités en vertu de l'Accord... 167 019 \$

ŒN

pour l'exécution de ses responsabilités en vertu de l'Accord... 1 552 617 \$
pour la tenue d'audiences publiques 307 152 \$

CGRFN

pour l'exécution de ses responsabilités en vertu de l'Accord... 4 376 657 \$
pour l'Étude sur la récolte des ressources fauniques
dans le Nunavut 1 096 295 \$

4.3 ENVIRONNEMENT CANADA

Généralités

Environnement Canada a ouvert son bureau du Nunavut à Iqaluit en 1999. Un poste ministériel et un poste du SCF de biologiste spécialiste de l'habitat du Nunavut y ont été dotés. On a aussi recruté un technicien de la faune, un agent d'exécution de la protection de l'environnement et un spécialiste de l'évaluation environnementale en 2000. D'autres postes sont dotés au fur et à mesure.

Faune

Les objectifs énoncés au chapitre 5 de l'ARTN sont les suivants : créer un système de droits, de priorités et de privilèges en matière de récolte et un système de gestion de la faune, et établir le CGRFN. EC a continué à s'acquitter de ses obligations à l'égard du CGRFN. Un sommaire de la recherche sur la faune du Nunavut réalisée par EC a été présenté au CGRFN.

Aires de conservation

Dans le cadre d'une étude effectuée sous contrat, on a évalué la nécessité de modifier les mesures législatives ou d'en édicter de nouvelles, en vue de désigner et de gérer des aires de conservation en milieu terrestre et marin au Nunavut, conformément à l'article 9.3.1. L'étude a également abouti à la présentation d'un rapport final intitulé *Review of Conservation Area Legislation in Nunavut* et d'un tableau complémentaire résumant 31 recommandations relatives à d'autres révisions et modifications aux lois et à la création de nouvelles mesures législatives. Le SCF, la NTI et le ministère des Ressources, de la Faune et du Développement économique des Territoires du Nord-Ouest ont examiné le rapport et considéré que les modalités du contrat avaient été respectées. Le GC, le GN et la NTI ont convenu d'établir une liste des recommandations prioritaires communes que les diverses parties à l'Accord appliqueront selon les besoins. Cette liste devait être complétée à la fin de 1999. La NTI a cependant demandé plus de temps pour consulter les associations régionales inuites (ARI). Elle a fourni une réponse à EC en octobre 2000.

Conformément à l'ARTN, on a entrepris la négociation d'une ERAI concernant la Réserve nationale de faune d'Igaliqtuuq (RNFI) proposée pour Isabella Bay, dans l'île de Baffin. Une ébauche d'ERAI pour la RNFI a été présentée en 1998, mais les négociations ont été suspendues à cause de la question des avantages économiques réclamés au gouvernement.

La négociation et la mise en œuvre d'une ERAI pour la RNFI et neuf aires de conservation existantes au Nunavut exigeront beaucoup plus de ressources que ne le prévoient les budgets d'exploitation actuels. Le SCF a fait une demande de financement pour la négociation et la mise en œuvre d'une ERAI. Entre-temps, lors des réunions d'octobre 1999 et de mars 2000 et des discussions qui ont eu lieu durant l'été 2000, la NTI et le SCF ont convenu de mettre au point une ERAI globale qui s'appliquerait à toutes les aires de conservation du SCF au Nunavut. L'ERAI de la RNFI sera négociée dans le cadre de cette ERAI globale, laquelle a fait l'objet de réunions initiales qui ont eu lieu du 20 au 22 février 2001.

La localité de Qikiqtarjuaq a proposé la création d'aires de conservation à Cape Searle et à Reid Bay, où des colonies d'oiseaux marins sont établies. Le SCF, la NTI et Qikiqtarjuaq ont entamé des discussions et suivront le processus établi au chapitre 9 pour la création de ces aires de conservation.

4.4 DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES CANADA

Plan de recrutement des Inuit

Développement des ressources humaines Canada (DRHC) s'est engagé à soutenir la population du Nunavut en formant des Inuit pour qu'ils puissent occuper des postes au sein de DRHC dans la région du Nunavut. On a réalisé des progrès considérables dans ce domaine, attribuables à l'adoption d'une politique de logement selon laquelle DRHC offre des logements à tout les membres du personnel. Cela a stimulé l'intérêt pour les

emplois au sein de DRHC et a permis au Ministère d'établir, dans le cadre de la méthode de concours, une liste d'admissibilité des Inuit qualifiés.

Le poste vacant à Rankin Inlet et le poste à plein temps à Cambridge Bay seront comblés par des bénéficiaires. Le poste à temps partiel à Cambridge Bay et le poste d'exécution de programme à Iqaluit seront comblés par des Inuit, dans la mesure où des personnes qualifiées seront disponibles. Toutefois, le poste d'exécution de programme à Iqaluit pourrait être comblé dans le cadre d'une affectation de courte durée. Si c'est le cas, les personnes concernées devront travailler avec des membres du personnel inuits et les guider dans le domaine de l'exécution de programmes. Iqaluit étant tenu de fournir des services en français, l'un des représentants du Service à la clientèle doit parler le français et l'anglais.

Analyse de la population active inuite

En vertu de l'ARTN, le GC assurera la production d'une analyse de la population active inuite. Une analyse initiale avait été terminée en 1995, puis mise à jour en 1998. Les ministères ont besoin de cette information sur la population active pour pouvoir terminer leurs plans de recrutement des Inuit.

Le GN a établi son propre Bureau de la statistique et s'est engagé à mener une enquête sur la population active tous les deux ans au cours des dix prochaines années. DRHC et le GN discutent actuellement de la contribution que DRHC fournira au Bureau de la statistique, en ce qui concerne les enquêtes. Ils doivent convenir de la participation de DRHC à l'établissement des questionnaires, ainsi que de son accès aux données brutes et aux résultats des enquêtes.

4.5 TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) continue à informer la NTI sur les occasions de soumissions dans la région du

Nunavut. Il télécopie aussi des avis d'approvisionnements proposés qui sont publiés dans le Service électronique d'appels d'offres du gouvernement, connu sous le nom de MERX.

TPSGC continue à aider les entreprises inuites à mieux connaître le processus d'appel d'offres et d'adjudication de contrats du gouvernement fédéral, selon les besoins. Dans la mesure du possible et conformément aux principes de la saine gestion des acquisitions, TPSGC utilise les critères d'évaluation des soumissions énoncés à l'article 24.6.1 de l'ARTN.

4.6 AGENCE CANADIENNE DES PARCS

L'Unité de gestion du Nunavut de l'ACP gère les parcs nationaux et d'autres responsabilités opérationnelles au Nunavut. On a établi un nouveau bureau d'unité de gestion dans l'immeuble du GC à Iqaluit, ainsi qu'un bureau à Pond Inlet, pour la gestion du nouveau parc national Sirmilik. Le bureau du parc national Auyuittuq à Pangnirtung assurera l'administration centrale pour ce parc à longueur d'année et pour le parc national Quttinirpaaq en hiver.

Depuis la signature de l'ERAI, les trois comités mixtes de gestion des parcs ont été établis pour les parcs nationaux Auyuittuq, Quttinirpaaq et Sirmilik. Le Parlement a officiellement établi ces trois parcs nationaux en février 2001. Des équipes de planification des parcs ont été créées pour Auyuittuq et Quttinirpaaq, conformément à l'ERAI. Tous les comités et toutes les équipes ont reçu une orientation et une formation. Les comités tiendront leurs premières réunions en avril et mai 2001. Les équipes de planification des parcs Auyuittuq et Quttinirpaaq ont commencé à élaborer des plans de gestion des parcs.

L'Association des Inuit de Kivalliq, le GN et l'ACP se sont entendus sur une ERAI pour le parc national Ukkusiksalik proposé. Les consultations se poursuivent avec la localité de Resolute Bay et l'Association des Inuit de Qikiqtani (AIQ), au sujet du projet de parc au nord de l'île Bathurst.

L'ACP collabore avec l'Association Kakivak pour la gestion d'un contrat concernant des stratégies du tourisme pour les six localités concernées de la région de Baffin. Elle continue à informer le CGRFN sur les activités de recherche sur la faune et les plantes des parcs nationaux du Nunavut. L'ACP collabore aussi avec la FPI pour la production de matériel didactique tel que des affiches représentant des têtes de harpons, des inuksuits, des ulus et des éléments d'iconographie ancienne.

L'ACP a collaboré avec le Comité d'histoire du Nunavut, lequel comprend la FPI, en vue de produire un texte sur l'histoire du Nunavut. Le document sera publié par McGill/Queens University Press. Cet ouvrage, destiné aux écoles et au grand public, portera essentiellement sur la période durant laquelle les Inuit n'avaient pas encore eu beaucoup de contacts avec les Européens et les Américains, sur la relation entre les Inuit et leur terre, ainsi que sur leur unité culturelle et les différences régionales.

Tout le personnel a reçu une formation relative à l'ARTN et aux ERAI, à laquelle l'ACP a collaboré avec l'AIQ et NTI, ainsi qu'une formation destinée à faciliter l'intégration des Inuit Qaujimanituqaniit dans le milieu de travail. L'ACP a produit une brochure intitulée *La sécurité au pays des ours polaires*, en anglais, en français et en inuktitut et continue à participer à la publication annuelle de *Nouveaux parcs dans le Nord* en inuktitut.

4.7 RESSOURCES NATURELLES CANADA – DIVISION DES LEVÉS OFFICIELS

Projets d'arpentage

RNCan arpente actuellement les limites rectilignes des terres inuites figurant sur les cartes descriptives. Cet organisme assure l'arpentage et la démarcation d'environ 1 155 parcelles de terres inuites et 12 parcelles de terres de propriété commune, et de toutes les terres de la Couronne exclues de ces parcelles, ainsi que la préparation des plans et leur livraison au Conservateur des titres fonciers.



Hans Blohm

Jusqu'ici, environ 90 % des parcelles ont été arpentées selon les normes applicables aux frontières isolées. Les plans d'arpentage sont produits et, quand ils sont ratifiés par les parties à l'Accord, ils sont versés aux Archives d'arpentage des terres du Canada et transmis au Conservateur des titres fonciers.

Dans le cadre du programme prévu par l'ARTN, toutes les parcelles ont été arpentées selon les normes applicables aux frontières isolées et des levés correctifs sont actuellement effectués pour certaines parcelles. On a entrepris un important travail d'enquête en vue de mieux définir les limites des claims miniers, notamment dans la région de Kitikmeot. Dans la mesure où il réussira, on poursuivra ce travail dans les régions de Qikiqtani et de Kivalliq.

Participation inuite

Les contrats d'arpentage de la Division des levés officiels prévoient obligatoirement une participation des Inuit. Normalement, cela se traduit par la prestation de services, l'emploi et la formation de personnes et d'entrepreneurs de la collectivité locale et des entreprises inuites enregistrées dans l'ensemble de la région du Nunavut.



5.1 COMMISSION D'ARBITRAGE

Mandat

La Commission d'arbitrage a été créée en vertu du chapitre 38 de l'ARTN. Elle est chargée d'arbitrer les différends entre les parties à l'Accord, en ce qui concerne l'interprétation, l'application ou la mise en œuvre de celui-ci.

Activités

La Commission n'a pas été appelée à arbitrer de différends cette année. Elle a tenu une conférence téléphonique le 27 juin 2000, et sa réunion annuelle du 29 au 31 mars 2001 à Yellowknife. Les membres ont examiné la trousse d'information de la Commission, qui avait été approuvée en juillet 1998, ainsi que la brochure rédigée lors de la réunion de 1999, et ont proposé des modifications. La Commission a discuté de questions touchant à l'indemnisation, de l'insuffisance de son propre budget et de la nécessité de faire traduire sa trousse d'information. Marius Tungilik et Fred Pedersen ont été élus président et vice-président respectivement.

5.2 COMMISSION DU NUNAVUT CHARGÉE DE L'EXAMEN DES RÉPERCUSSIONS



Mandat

La CNER est un organisme chargé de l'examen des répercussions environnementales, établi en vertu du chapitre 12 de l'ARTN. Cet examen vise à déterminer si les projets de développement proposés pour la région du Nunavut doivent être mis en œuvre et, dans l'affirmative, les

modalités connexes. Les intéressés lui présentent leurs projets de développement et elle en examine les répercussions sur l'écosystème et l'environnement socio-économique, puis elle indique au ministre d'AINC : si le projet peut faire l'objet d'un traitement par les organismes de réglementation; s'il doit être soumis à un examen public approfondi; s'il est insuffisamment élaboré et doit être renvoyé au promoteur pour qu'il fournisse des précisions; ou si ses répercussions négatives potentielles sont inacceptables au point qu'il doive être modifié ou abandonné. La CNER vise essentiellement à promouvoir et à protéger le bien-être présent et futur des résidents et des collectivités de la RN, ainsi que l'intégrité de l'écosystème, et ce, tout en tenant compte du bien-être des résidents du Canada qui vivent à l'extérieur de la RN.

Examens

Cette année, la CNER a examiné 139 projets qui portaient entre autres sur le tourisme, la recherche, l'utilisation des terres, des eaux et des explosifs, la destruction d'habitats de poissons, l'indemnisation et d'autres travaux exigeant des autorisations. Au cours de ces dernières années, on a observé une augmentation considérable du nombre de projets qui doivent être examinés. Seul le projet de mine de diamants Jericho a dû faire l'objet d'un examen public. Un certain travail préliminaire avait été entrepris, avant que le promoteur ne décide de retirer sa demande. Celle-ci a été de nouveau présentée et l'examen sera poursuivi durant le prochain exercice.

Activités

La Commission s'est réunie deux fois à Cambridge Bay. Le Comité exécutif, constitué d'un président suppléant, d'un secrétaire-trésorier et de deux membres de la Commission, a tenu huit téléconférences et s'est

réuni trois fois pour discuter de la dotation, de l'évaluation des avant-projets, des plans de formation et des projets de budget pour les années à venir. Les membres de la Commission ont profité de ces occasions de se réunir pour recevoir une formation sur la tenue d'audiences et participer à un atelier sur l'évaluation des besoins en formation.

Trois postes permanents sont restés vacants jusqu'en novembre, date à laquelle le poste de directeur exécutif a été comblé.

5.3 COMITÉ DU NUNAVUT CHARGÉ DE LA FORMATION POUR LA MISE EN ŒUVRE



Mandat

Établi en vertu du chapitre 37.5 de l'ARTN, le CNFMO est chargé d'assurer l'administration et la saine gestion de la Fiducie de formation pour la mise en œuvre. Les fonds de celle-ci servent à soutenir des activités de formation destinées à aider les bénéficiaires inuits qui occupent des postes de direction et des postes permanents au sein des organisations inuites désignées, des IGP et d'autres organismes contrôlés par les Inuit qui sont mentionnés dans l'ARTN. Les fonds servent à soutenir l'élaboration, la prestation et la gestion de la formation en gestion organisationnelle et en habiletés liées au milieu de travail, en vue de permettre aux personnes de participer entièrement à l'acquittement des responsabilités de l'organisation liées à la mise en œuvre, conformément à l'ARTN. Le CNFMO ne fournit pas lui-même de formation.

Dans le cadre de son partenariat avec ses organismes clients et de sa collaboration avec des gouvernements et des instituts de formation tels que le Collège de l'Arctique du Nunavut, le CNFMO aide les organismes clients à déterminer les besoins en formation du personnel et en formation en matière de gestion organisationnelle, à planifier les options relatives à la formation et à établir des systèmes de contrôle de la formation.

Le CNFMO fournit un soutien financier aux organismes clients, en vue de suppléer aux programmes de formation gouvernementaux existants et aux budgets des organismes clients consacrés à la formation interne du personnel et des cadres supérieurs. On s'attend à ce que les organismes obtiennent d'autres fonds pour suppléer au soutien financier offert par le CNFMO.

Activités

Durant l'année, le CNFMO a fourni à ses organismes clients plus de 406 000 \$ pour divers types de soutien direct à la formation. Ce financement a permis de fournir des ateliers de formation de la Commission, une formation à l'intention des OCT, un soutien interne aux cadres supérieurs et une formation du personnel des organisations, ainsi que de renforcer les capacités.

En 1994, le CNFMO a créé le Fonds des bourses du Nunavut, avec des contributions de NTI, de l'Association des Inuit de Kivalliq, de la QIA, de Nunasi Corporation, de Arctic Cooperatives Limited et de la CNER. L'année dernière, le programme de bourses a fourni un soutien de 59 600 \$ à 79 bénéficiaires inuits qui font des études postsecondaires dans des universités et des collèges du Canada. Jusqu'ici, le montant total des bourses accordées à plus de 460 bénéficiaires inuits admissibles est de plus 594 000 \$. Un soutien continu à l'excellence dans les études et au perfectionnement professionnel conduira à la constitution d'un solide cadre de professionnels inuits préparés à relever les défis liés à la mise en œuvre de l'ARTN et au développement du Nunavut.

Le CNFMO déploie des efforts accrus en vue de la négociation de protocoles d'entente en matière de formation avec chacun de ses organismes clients, en mettant à jour ses méthodes de financement des activités de formation et de renforcement des capacités et en établissant un service de consultation en matière de formation destiné à aider des organismes à planifier, à gérer et à évaluer la formation des cadres et du personnel.

Pour s'assurer que les besoins en formation prioritaires sont bien déterminés et que ses ressources de formation sont axées sur la satisfaction de ces besoins, le CNFMO se prépare à susciter et à soutenir l'établissement de cinq groupes consultatifs sur les professions liées à la mise en œuvre, dans les domaines de la gestion publique, de la direction supérieure, de la gestion technique et des ressources, de l'administration financière et du soutien administratif. Chaque groupe consultatif bénéficiera de la participation de spécialistes et de représentants des organismes clients, des gouvernements et des instituts de formation et fournira au CNFMO de l'information sur les priorités en matière de formation, les compétences professionnelles et les activités de formation adéquates pour chaque domaine professionnel. Cette information permettra au CNFMO de mettre à jour régulièrement le plan de formation des Inuit pour la mise en œuvre, de fournir aux organismes clients des compétences professionnelles, d'établir des options en matière d'information et de formation et de favoriser le développement d'une culture de la formation dans la région du Nunavut.

Le CNFMO a l'intention de contribuer à la coordination efficace des activités de formation dans l'ensemble de la région du Nunavut en collaborant avec la NTI et les gouvernements dans le cadre de groupes de travail qui étudieront les questions liées à la formation mentionnées au chapitre 23 de l'ARTN. La coordination des efforts déployés dans le domaine de la formation sera encore favorisée dans le cadre de l'établissement de partenariats innovateurs entre le CNFMO, le Collège de l'Arctique du Nunavut et divers organismes de formation et de financement.

En vue de mieux renseigner le public sur la formation, les programmes de formation et le développement des ressources humaines, le CNFMO élaborera et entretiendra un site Web sur les ressources au chapitre de la formation. Les utilisateurs de ce site Web pourront obtenir des renseignements à jour sur le CNFMO, ses programmes et ses services, ceux de ses partenaires dans le domaine de la formation, les calendriers des événements liés à la formation dans la région du Nunavut ainsi que l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de la formation.

Le CNFMO mettra aussi à la disposition des organismes clients et des partenaires dans le domaine de la formation la documentation élaborée dans le cadre de la série d'ateliers du CNFMO sur la constitution de conseils d'administration. Cette documentation sera disponible sur support papier et sur CD-ROM. Elle comprendra des manuels pour les participants et des guides destinés aux animateurs, pour chacun de ces ateliers, et sera offerte en anglais, en inuktitut et en inuinaqtun.

5.4 COMMISSION D'AMÉNAGEMENT DU NUNAVUT



Mandat

La Commission d'aménagement du Nunavut (CAN) est chargée d'établir des politiques et des objectifs en matière d'aménagement des terres et d'élaborer des plans d'utilisation des terres destinés à orienter l'utilisation et la mise en valeur des ressources dans la région du Nunavut. Elle est aussi responsable de l'élaboration, en collaboration avec le gouvernement, d'un plan de surveillance général, ainsi que de la collecte et de l'analyse de l'information sur la santé de l'écosystème et de l'environnement socio-économique de la région du Nunavut.

Plans d'utilisation des terres

À la suite de l'approbation finale des plans d'utilisation des terres des régions de Keewatin et du Nord-de-l'île-de-Baffin en juin 2000, la CAN a procédé à la détermination de la conformité des projets proposés au cours de l'année dernière. On élabore actuellement une progiciel qui permettra au personnel d'effectuer les déterminations en ligne, sur une page Web interne.

La planification de l'utilisation des terres dans toutes les six régions de planification du Nunavut est en cours ou terminée. Dans la région d'Akkuniq, la CAN a tenu trois ateliers sur la planification communautaire dans les localités de Gjoa Haven, de Taloyoak et d'Igloolik et prévoit la tenue d'un atelier à Pelly Bay. Une liste des préoccupations et

questions communautaires a été élaborée dans le cadre de la version préliminaire d'un plan d'utilisation des terres pour la région. On a visité de nombreuses localités en vue de recueillir des données, et les travaux de cartographie avancent bien.

Les représentants des cinq collectivités de la région de planification du Sud-de-l'île-de-Baffin, d'organismes fédéraux et territoriaux et des parties intéressées ont eu la possibilité d'examiner la première ébauche du plan d'utilisation des terres de la région. Le remaniement du plan est en cours, et on prévoit la tenue d'un dernier atelier avant la présentation du plan au gouvernement. Par ailleurs, on entrevoit des réunions avec les représentants de la Société Makivik, au cours desquelles on discutera de questions courantes touchant à l'utilisation des terres de propriété commune. La collecte de données sur l'utilisation des terres se poursuit. De plus, on compte organiser des ateliers sur la recherche de sites archéologiques et l'identification des sites qui doivent être nettoyés.

Le processus de planification de la région de planification de Sanikiluaq a été amorcé. La CAN a rencontré les sages et le Comité local des terres et des ressources pour discuter des questions et des préoccupations concernant l'utilisation des terres. Elle effectuera d'importants travaux de levés d'occupation des sols, consultera la collectivité et s'engagera avec les représentants des localités isolées du Nord du Québec (Société Makivik) dans la discussion de questions touchant l'utilisation conjointe des terres de propriété commune. Elle a fourni des commentaires sur des questions liées à l'aménagement du territoire, dans le cadre de l'accord de principe conclu avec la Société Makivik.

La CAN ayant reçu des commentaires sur le plan provisoire d'utilisation des terres de la région Ouest-de-Kitikmeot, elle a présenté une nouvelle version lors de l'audience publique de Cambridge Bay qui a eu lieu en octobre 2001, avant de soumettre le document final au gouvernement pour son approbation.

Projet relatif aux terres inuites

Depuis la signature du protocole d'entente entre NTI, les ARI et la CAN, celle-ci a pris l'initiative de rencontrer les comités locaux des terres et des ressources ainsi que les sages dans la région de planification Ouest-de-Kitikmeot, en vue d'établir des plans à grande échelle de l'utilisation des terres inuites. La CAN, la NTI et les ARI travaillent en étroite collaboration pour s'assurer que les valeurs traditionnelles concernant l'utilisation des terres sont respectées au niveau de la collectivité et qu'on accorde une attention particulière aux objectifs des Inuit relativement à ces terres. La cartographie des terres inuites et d'autres terres se poursuit dans toutes les régions qui font l'objet d'une planification.

Ateliers sur le nettoyage et la recherche de sites archéologiques

La CAN a procédé à de vastes consultations sur le nettoyage et la recherche de sites archéologiques dans les régions de l'Ouest-de-Kitikmeot, du Nord-de-l'île-de-Baffin et de Keewatin. Des représentants de toutes les localités visées ont participé à la création d'une base de données sur ces sites. Il sera nécessaire de tenir, au fur et à mesure, des ateliers dans les autres régions de planification, et d'assurer la mise à jour régulière de la base de données.

Programme de surveillance générale du Nunavut

La CAN et le bureau d'AINC à Yellowknife ont travaillé ensemble à l'élaboration d'un programme de surveillance pour le Nunavut. Un projet pilote est en voie de réalisation dans la région de planification de l'Ouest-de-Kitikmeot. Des ressources supplémentaires seront nécessaires pour élargir le programme à l'ensemble du Nunavut et intégrer l'identification des effets cumulatifs sur l'environnement dans le système de surveillance de la conformité de la CAN.

PLANNER

Le mandat de la CAN exige qu'elle mette en place, à l'intention des entreprises, un système d'inscription des projets perfectionné, mais d'accès facile, à guichet unique. *PLANNER* (Public Land Use Application Network Notification Environmental Reporter), qui est une composante essentielle de ce système d'inscription :

- est accessible sur Internet, dans le cadre des processus de planification de l'utilisation des terres, de préparation des rapports et d'attribution des permis au Nunavut;
- peut traiter les demandes relatives à l'utilisation des terres et fournir de l'information sur le processus de planification de l'utilisation des terres au Nunavut;
- informer les promoteurs de projets des demandes d'utilisation des terres qu'ils doivent soumettre par Internet;
- signaler par Internet à tous les organismes pertinents les modifications requises;
- une fois qu'un projet est inscrit, offrir au promoteur la possibilité de préparer un rapport environnemental préliminaire avec des cartes spéciales indiquant l'emplacement du projet et les données environnementales connexes.

PLANNER est maintenant opérationnel et en cours d'essai par les promoteurs, le gouvernement et les IGP.

Systèmes d'information géographique

En collaboration avec le Service des terres de la NTI, on a travaillé sur l'imagerie par satellite et les levés d'occupation des sols dans les terres inuites. Un projet de photographie aérienne à basse altitude qu'on prévoit mettre en œuvre avec la NTI dans le Keewatin utilisera la photogrammétrie et l'analyse pour identifier des sites archéologiques et d'autres lieux dans certaines parcelles de terres inuites. Le travail relatif à la Base de données sur l'environnement du Nunavut et la Nunavut Experts Database a cessé en raison des priorités budgétaires, mais il sera relancé plus tard. Dans le cadre du programme de travail archéologique sur le terrain à Keewatin, des efforts coordonnés et des consultations avec les

sages ont permis d'identifier des sites archéologiques dans la région de la rivière Maguse. Un projet sur le terrain a permis d'examiner les installations portuaires de Bathurst, de prendre des photos et d'effectuer un bref examen de la documentation relative aux utilisations des sols passées et présentes. La CAN continue de soutenir le programme Adoptez une école à Baker Lake – le seul au Nunavut. Lors du lancement de ce programme à Cambridge Bay, la CAN a aussi fourni un soutien logistique au Service des terres de la NTI, qui parraine ce projet. Elle a continué à mettre à jour ses données existantes sur l'utilisation des terres, ce qui demeurera un élément important de son travail durant de nombreuses années.

Communications

La CAN a élaboré et mis en œuvre une stratégie de communications exhaustive, qui s'appuie sur divers médias pour assurer la pleine participation de tous les intervenants dans le domaine de la planification de l'utilisation des terres au Nunavut.

Procédures et manuels

La CAN a produit plusieurs procédures et manuels régissant la conduite des activités et établissant les contrôles adéquats, y compris un manuel de la Commission contenant des procédures financières, des politiques relatives aux ressources humaines et à la gestion du personnel, des règlements, des plans stratégiques, des lignes directrices et des processus liés à la planification de l'utilisation des terres et à la surveillance de la conformité.

5.5 OFFICE DES EAUX DU NUNAVUT



Mandat

En vertu de l'article 13.2.1 de l'ARTN, l'Office des eaux du Nunavut (EN) assume des responsabilités et des pouvoirs en matière de réglementation, d'utilisation et de gestion des eaux dans la région du Nunavut.

Audiences publiques

L'EN avait prévu de se réunir au début de mai à Gjoa Haven pour examiner des observations finales écrites et rendre sa décision définitive sur les permis relatifs aux projets Lupin et Ulu. En raison du mauvais temps dans la région Est-de-Kitikmeot, la réunion a eu lieu à Yellowknife et plusieurs membres de l'EN et du personnel y ont participé par téléconférence.

L'examen du projet de la mine de diamant Jericho, qui devait s'effectuer conjointement avec la CNER, a été suspendu lorsque Tahera Corporation, le promoteur du projet, a retiré sa demande à la fin de mai. À la fin de septembre 2000, celui-ci a déposé une nouvelle demande de permis d'exploitation des eaux, laquelle a été transmise à la CNER pour qu'elle effectue une évaluation des répercussions environnementales. Comme l'exige l'ARTN, l'EN et la CNER ont décidé de coopérer et de coordonner leurs efforts dans le cadre de l'examen, de l'évaluation et du traitement de la demande, pour en assurer une exécution rapide. Les deux organismes ont discuté des activités conjointes qu'ils pourraient entreprendre pour s'acquitter de cette obligation, notamment à l'étape de l'examen qui précède l'audience, dont la tenue doit avoir lieu durant le prochain exercice.

Une réunion préalable à l'audience a eu lieu à Iqaluit le 25 septembre 2000. Elle portait sur des questions de procédure et d'autres questions concernant une demande de renouvellement de permis d'utilisation des eaux présentée par la municipalité d'Iqaluit. Une audience publique s'est tenue à Iqaluit du 22 au 24 novembre 2000, et le permis d'utilisation des eaux a été délivré à la fin de décembre 2000.

Visites de sites

L'EN a tenu une réunion à Elu Inlet, et on en a profité pour visiter les sites des projets Boston et Jericho.

Demandes examinées

L'EN a reçu 48 demandes, dont la plupart ont été approuvées au cours du présent exercice, alors que d'autres ne l'ont pas encore été. Parmi ces demandes, 21 portaient sur de nouveaux permis, 19 sur des

renouvellements et 8 sur des modifications, y compris une prolongation et un transfert. La majorité des demandes portaient sur des projets d'exploration et de forage (26) ainsi que sur des projets d'exploitation minière et de broyage (7). Quatre demandes portaient sur des permis municipaux, 4 sur des camps, 2 sur des passages de cours d'eau et le reste sur des utilisations non consommatrices d'eau, des essais hydrostatiques, des activités industrielles et un nettoyage de la ligne DEW.

Examens techniques

Conformément aux exigences relatives aux licences et aux permis, les détenteurs de permis doivent présenter divers rapports et études à la Commission. En 2000-2001, celle-ci a reçu et examiné 43 rapports portant sur des questions telles la stabilité de la digue de West Twin, les plans d'intervention en cas de déversement et d'urgence de même que la fermeture, la régénération et la restauration de mines.

Projets spéciaux et autres activités

Le *PLANNER* de la CAN

Un protocole d'entente sur *PLANNER* a été examiné et approuvé par l'EN - l'une des parties à l'Accord qui affectera 25 000 \$ par année au cours du présent exercice et des trois prochains. *PLANNER* en est actuellement à l'état de prototype et sa mise à l'essai a commencé en mars 2001. Il sera entièrement opérationnel durant le prochain exercice.

Base de données de l'EN

Le projet a été lancé comme prévu. L'essai et l'achèvement du prototype de la base de données ont eu lieu au cours du second semestre de l'année, et la base de données est opérationnelle. On a effectué le travail préliminaire pour l'étape II du projet, laquelle sera mise en œuvre au cours des deux prochaines années.

Activités

Les membres de l'EN se sont rencontrés six fois cette année, dont quatre fois lors d'audiences publiques et de séminaires de formation, et ils ont communiqué huit autres fois par téléconférence.

En 2000-2001, le personnel permanent de l'ŒN est resté le même que les années précédentes. L'ŒN a engagé deux étudiants durant l'été, pour qu'ils aident le personnel permanent. Il a embauché un étudiant du 2^e cycle en génie de l'environnement de l'Université du Nouveau-Brunswick, pour aider le conseiller technique à examiner les rapports techniques et les demandes, ainsi qu'un titulaire de diplôme d'études secondaires de Gjoa Haven, qui a aidé l'administrateur des permis à traiter les demandes et à accomplir les tâches administratives connexes.

L'ŒN et le personnel ont participé au séminaire sur le droit administratif du Nunavut qui a eu lieu à Iqaluit. Il était destiné à aider les membres des commissions et des tribunaux à comprendre et à appliquer les exigences juridiques de justice naturelle et d'équité en matière de procédure, y compris les avis de convocation, la conduite de réunions, les décisions et la rédaction des décisions.

L'ŒN a obtenu du CNFMO un financement destiné à couvrir les coûts de l'élaboration d'une évaluation des besoins en formation et d'un plan de formation. Il a l'intention de mettre en œuvre son plan de formation durant les trois prochaines années, en combinant des fonds et des programmes de formation provenant de l'extérieur avec ses propres ressources et fonds de fonctionnement internes.

5.6 CONSEIL DE GESTION DES RESSOURCES FAUNIQUES DU NUNAVUT



Mandat

Le Conseil de gestion des ressources fauniques du Nunavut (CGRFN) a terminé sept années de fonctionnement comme instrument principal de la gestion des ressources fauniques dans la région du Nunavut, conformément au chapitre 5 de l'ARTN.

Faits saillants de la gestion des ressources fauniques

Cette année, l'une des activités principales du CGRFN a été l'élaboration de plans stratégiques à court et à long termes. Les autres activités prioritaires étaient axées sur l'élaboration de plans ou de régimes de gestion, y compris le travail sur les plans de gestion du caribou à Bathurst et du morse au Nunavut, le Plan de gestion du refuge faunique Thelon et le Plan de conservation des baleines boréales. Le groupe de travail sur les guides de chasse au gros gibier du CGRFN a travaillé sur la recommandation concernant l'établissement de qualifications minimales pour ces guides.

L'une des principales préoccupations du CGRFN a été la poursuite de la mise en œuvre du système de gestion communautaire du narval et du béluga du sud-est de l'île de Baffin. La gestion communautaire de la faune est caractérisée par l'élimination des contingents annuels officiels et le transfert de la responsabilité initiale de la gestion directement à la collectivité. L'OCT établit et applique des règlements pertinents et des règles de chasse afin de contrôler la récolte effectuée par les membres. C'était la troisième année d'une période d'essai de trois ans pour ce nouveau projet. Dans le cadre de l'examen de ce nouveau système de gestion, le CGRFN a visité en février et en mars 2001, avec ses partenaires en cogestion, les collectivités participantes, où il a tenu des consultations préalables aux audiences. La visite a été bien accueillie, et un rapport complet sera terminé en 2001.

Le personnel et les conseillers du CGRFN ont aussi participé à des ateliers et aux travaux de nombreux comités et groupes de travail sur l'élaboration de lois sur la faune, y compris la *Loi sur les espèces en péril*, la *Loi sur la faune du Nunavut*, le *Règlement sur les pêches du Nunavut*; le *Règlement sur les mammifères marins* et la *Loi sur les aires marines de conservation*.

En mars 2000, le CGRFN a établi un contingent d'une seule baleine boréale pour la population du nord de la baie d'Hudson et du bassin Foxe, et ce, soit en 2000, soit en 2001. La chasse, attribuée à la collectivité de Coral Harbour, a eu lieu en août 2000. C'était la troisième chasse à la baleine boréale réussie depuis l'établissement du Nunavut.

Le groupe de travail sur les pêches du Nunavut, qui comprend le CGRFN et ses partenaires en cogestion qui s'intéressent au développement des pêches au Nunavut, a poursuivi son travail visant à assurer une plus grande participation des résidents du Nunavut aux pêches dans les eaux adjacentes au Nunavut. Le ministre des Pêches et des Océans du Canada a annoncé en août 2000 que le Nunavut recevrait toute la part canadienne du nouveau total alloué de prises effectuées dans les sous-zones 0A et 1A de l'Organisation des pêches de l'Atlantique Nord durant la saison de pêche 2001.

Fiducie du Nunavut pour la recherche sur les ressources fauniques

Lors de la réunion qui a eu lieu en mars, on a approuvé des projets d'une valeur totale de 700 700 \$ en vue de permettre aux ministères d'effectuer les recherches sur la faune jugées prioritaires par le CGRFN. Les projets suivants ont été financés dans le cadre de ce programme, durant l'exercice 2000-2001 :

SCF	(91 000 \$)
❑ ours polaires et changement climatique, ouest de la baie d'Hudson	(40 000 \$)
❑ mouvements des ours polaires mâles, ouest de la baie d'Hudson	(12 000 \$)
❑ productivité et survie des eiders à tête grise de Karrak Lake, Kitikmeot	(32 000 \$)
❑ reproduction des eiders communs du Pacifique, Kitikmeot	(7 000 \$)
MPO	(414 000 \$)
❑ état du phoque annelé, ouest de la baie d'Hudson	(71 000 \$)
❑ mouvements et comportement du narval et du béluga, baie de Baffin	(25 000 \$)
❑ relevé de la population de narvals, nord de la baie d'Hudson	(67 000 \$)
❑ identification des stocks de baleines boréales, Kitikmeot, Nord-de-l'île-de-Baffin	(10 000 \$)

❑ échantillonnage des baleines et identification des stocks, Nunavut	(66 200 \$)
❑ études sur les populations d'ombles chevaliers, canal Cumberland	(25 800 \$)
❑ identification des stocks de morses, bassin de Foxe / Nord-de-l'île-de-Baffin	(48 000 \$)
❑ méthodes de capture et de recapture de morses, bassin de Foxe	(13 000 \$)
❑ l'installation d'appareils de télémétrie par satellite sur des morses, au fjord Grise	(38 000 \$)
❑ relevé des flétans noirs dans la Division 0B de l'Organisation des pêches de l'Atlantique, île de Baffin ..	(50 000 \$)
MDD	(195 700 \$)
❑ répartition du caribou, nord-est du territoire de Keewatin ..	(35 200 \$)
❑ récolte durable du caribou, Dolphin-Union, Kitikmeot. ...	(20 200 \$)
❑ inventaire des populations de bœufs musqués, Keewatin et Kitikmeot	(4 800 \$)
❑ inventaire des ours polaires, centre de l'Arctique	(135 500 \$).

Financement des études du CGRFN

Au cours de sa réunion de mars, le CGRFN a aussi examiné les propositions de financement présentées par les organismes non gouvernementaux qui souhaitent effectuer des études sur la faune dans leurs régions. Il a approuvé les projets suivants, d'une valeur totale de 165 000 \$:

OCT d'Arviat

❑ surveillance de l'habitat de l'oie des neiges et de l'oie de Ross	(10 200 \$)
---	-------------

OCT de Clyde River

❑ programme de surveillance de la baleine boréale	(30 000 \$);
❑ dragage de rivières pour l'amélioration de l'habitat de l'omble	(9 600 \$).

OCT de Gjoa Haven

- ☒ projet d'étiquetage de l'omble commercial (11 000 \$).

OCT du fjord Grise

- ☒ relevé terrestre des ours polaires du bassin Kane (28 000 \$).

OCT de la baie Resolute

- ☒ relevé terrestre des caribous de Peary (29 500 \$);
- ☒ projet d'étiquetage des ombles (26 700 \$).

OCT de Sanikiluaq

- ☒ écologie hivernale de l'eider commun (20 000 \$).

Étude sur la récolte des ressources fauniques dans le Nunavut

Dans le cadre de l'étude quinquennale sur la récolte des ressources fauniques dans le Nunavut, le travail sur le terrain a commencé en juin 1996. Durant cette cinquième année de l'étude, on a continué à recueillir et à compiler les données dans la base de données globale. Elles permettront au CGRFN de calculer le niveau actuel de récolte de ressources fauniques et d'établir des modèles spatiaux et temporels des récoltes effectuées par les Inuit. Cette information aidera le CGRFN à prendre des décisions en matière de gestion des ressources fauniques et à garantir qu'on accorde la priorité aux Inuit au moment de l'attribution de tout futur contingent.

Au cours de cette dernière année de collecte de données, la majeure partie du travail portait sur la vérification de l'intégrité des données qui ont été incluses dans la base de données. On s'est concentré sur la vérification des données recueillies au cours des trois premières années de travail, en vue de produire des rapports provisoires pour chaque collectivité. En mars 2001, ces rapports étaient terminés pour le Kitikmeot et en cours de traduction en inuktitut et en inuinaqtun. On prévoit que les rapports provisoires pour les régions de Kivalliq et de Baffin seront terminés au printemps et à l'été 2001.

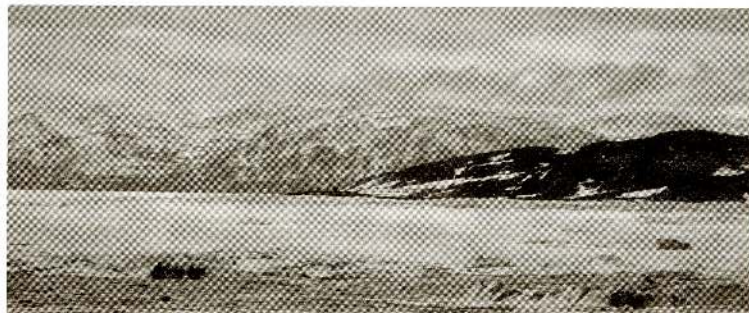
Par ailleurs, les partenaires en cogestion du CGRFN ont manifesté beaucoup d'intérêt pour la poursuite de l'étude sur la récolte après la période de planification en cours. Lors d'une réunion tenue cette année, on a discuté des intérêts des partenaires et de divers organismes qui, avec le CGRFN, ont engagé des fonds pour mener une étude de faisabilité destinée à déterminer les besoins des diverses parties intéressées et la possibilité de satisfaire aux divers intérêts dans le cadre d'une étude continue sur la récolte. On s'attend à ce qu'un rapport soit présenté à la fin de l'été 2001.

Durant l'année, le CGRFN a reçu plusieurs demandes de renseignements sur les résultats de l'Étude sur la récolte de la part de ministères et d'organisations inuites. Pour respecter les dispositions de l'article 5.4.6 de l'ARTN et faciliter ce processus, on a signé des accords sur le partage des données avec plusieurs de ces organisations. Dans le cadre de ces accords, on leur a fourni des copies de la base de données vérifiée.

L'étape de la collecte de données se poursuivra jusqu'en mai 2001. Il faudra attendre quelques mois après cette date pour que la collecte, la saisie et la vérification des données soit terminée et que l'analyse des données puisse être entreprise. Le CGRFN prévoit que l'étape de l'analyse et de la rédaction de rapports durera près de deux ans, et il souhaite terminer le rapport final sur l'Étude d'ici la fin de mars 2003.

Étude des connaissances des Inuit sur les baleines boréales

Cette étude a été effectuée « ...en vue de consigner les cas d'observation de baleines boréales dans la région du Nunavut, l'emplacement de ses observations et les concentrations d'animaux observées », conformément à l'article 5.5.2 de l'ARTN. De 1995 à 1997, on a interrogé 257 personnes et tenu huit ateliers formés de petits groupes de sages et de chasseurs inuits dans 18 collectivités du Nunavut. On a ensuite terminé l'analyse et la documentation des entrevues. En mai 2000, le rapport final a été achevé et présenté dans le cadre d'une cérémonie à Iqaluit. Il regroupe les connaissances des Inuit sur l'écologie relative aux baleines boréales et la place qu'elles occupent dans la culture inuite. Des exemplaires du rapport ont été largement distribués dans tout le



Hans Blohm

Nunavut et aux organismes gouvernementaux pertinents au Canada. Des personnes intéressées de partout dans le monde ont aussi demandé des exemplaires du rapport.

Activités

Trois réunions du CGRFN ont eu lieu en 2000-2001 - une dans chacune des trois régions du Nunavut. Cette année, le CGRFN a accueilli un nouveau membre, Okalik Eegeesiak, qui remplace Harry Flaherty.

Le CGRFN a aussi apporté plusieurs modifications à la composition de son personnel durant la période de déclaration, notamment en recrutant un nouveau coordonnateur de l'Étude sur la récolte, un gestionnaire pour la base de données de l'Étude sur la récolte et un technicien stagiaire à temps partiel du Centre de ressources. On a aussi modifié la structure de dotation globale du CGRFN.

5.7 TRIBUNAL DES DROITS DE SURFACE



Mandat

Établi en vertu de l'ARTN, le Tribunal est chargé de régler les différends relatifs à l'accès aux terres, à l'indemnisation payable

aux détenteurs de droits de surface pour l'accès et l'usage du sable et du gravier, et aux revendications d'indemnisations concernant les ressources fauniques. Cet organisme quasi judiciaire est indépendant de toute partie, y compris du gouvernement, de l'industrie et des organisations inuites. Son objectif est de fournir le mécanisme le plus équitable possible pour le règlement des différends dans le contexte de l'ARTN et de la législation.

Activités

Au cours de l'année, le Tribunal s'est attaché à terminer les tâches nécessaires pour consolider son existence et dresser des plans pour l'avenir. Bien qu'il n'ait tenu aucune audience jusqu'à maintenant, plusieurs organismes ont demandé des copies de ses politiques et de ses procédures.

En août, parallèlement à la réunion annuelle du Tribunal, on a tenu un atelier sur les lois et les politiques relatives aux droits de surface et la manière d'appliquer ces connaissances lorsqu'il faut rendre une décision. Le Tribunal a aussi participé à l'atelier sur le droit administratif, qui a eu lieu à Iqaluit en septembre 2000. Emile Immaritok, un des membres du Tribunal, a fait un exposé sur le droit traditionnel.

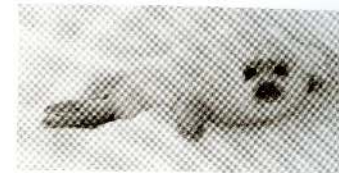
Trois membres du Tribunal se sont rendus à la mine Ekati pour s'informer sur ses opérations minières et la manière dont elle gère l'étang de résidus et l'évacuation des déchets.

Les membres du Tribunal ont été profondément touchés par le décès d'Eva Adams, survenu en avril 2001. Elle était très dévouée à l'organisme, et tous ceux qui ont eu le plaisir de travailler avec elle la regretteront.



ANNEXE 1 : GLOSSAIRE DES SIGLES ET DES ACRONYMES

ACP	Agence canadienne des parcs	MGCT	Ministère du Gouvernement communautaire et des Transports, gouvernement du Nunavut
AINC	Affaires indiennes et du Nord Canada	MJ	Ministère de la Justice, gouvernement du Nunavut
ARI	Associations régionales inuites	MPO	Ministère des Pêches et des Océans
ARTN	Accord sur les revendications territoriales du Nunavut	MRH	Ministère des Ressources humaines, gouvernement du Nunavut
CAN	Commission d'aménagement du Nunavut	MTPS	Ministère des Travaux publics et des Services, gouvernement du Nunavut
CGRFN	Conseil de gestion des ressources fauniques du Nunavut	NNI	Nunavummi Nangminiqatunik Ikajuuti (politique)
CNER	Commission du Nunavut chargée de l'examen des répercussions	NTI	Nunavut Tunngavik Incorporated
CNFM0	Comité du Nunavut chargé de la formation pour la mise en œuvre	OCT	Organisation de chasseurs et de trappeurs
DGMO	Direction générale de la mise en œuvre, Affaires indiennes et du Nord Canada	ŒN	Office des eaux du Nunavut
EC	Environnement Canada	OID	Organisation inuite désignée
ERAI	Entente sur les répercussions et les avantages pour les Inuit	ORRF	Organisations régionales des ressources fauniques
FPI	Fiducie du patrimoine inuit	QIA	Qikiqtani Inuit Association
GC	Gouvernement du Canada	RN	Région du Nunavut, Affaires indiennes et du Nord Canada
GN	Gouvernement du Nunavut	RN	Région du Nunavut
GSC	Groupe de soutien du Comité	RNCan	Ressources naturelles Canada
IGP	Institutions de gouvernement populaire	RNFI	Réserve nationale de la faune d'Igaliqtuuq
MAEI	Ministère des Affaires exécutives et intergouvernementales, gouvernement du Nunavut	RTNO	Région des Territoires du Nord-Ouest, Affaires indiennes et du Nord Canada
MCLAJ	Ministère de la Culture, des Langues, des Aînés et de la Jeunesse, gouvernement du Nunavut	SCF	Service canadien de la faune
MDD	Ministère du Développement durable, gouvernement du Nunavut	TDS	Tribunal des droits de surface
		TI	Terres inuites
		TPSGC	Travaux publics et Services gouvernementaux Canada



ANNEXE 2 : COMPOSITION DES ORGANISMES DE MISE EN ŒUVRE (AU 31 MARS 2001)

Commission d'arbitrage

(nominations le 7 avril 2000)

Marius Tungilik, président par intérim
Mark Evaluardjuk / Violet Ford / David McCann
Letha MacLachlan / Fred Pedersen / Ludy Pudluk
Robert Stanbury / Andre Tautu

Commission du Nunavut chargée de l'examen des répercussions

Elizabeth Copland, présidente par intérim
David Aglukark, père. / Peter Akkikungnaq
Martha Akoluk / Percy Kabloona / Pauloosie Paniloo
Ryan St-John / Kane Tologanak
Personnes désignées par la société Makivik
Jusipi Agma / Donald Watt

Comité du Nunavut chargé de la formation pour la mise en œuvre

Joe Otokiak, président suppléant
Peter Kritaqlilik / David Kattegatsiak
Simon Okpatauyak / Joy Suluk / Johnny Manning

Tribunal des droits de surface

Patricia Angnakak, présidente par intérim
Tom Sammurtok, vice-président
Eva Adams-Klaassen / Emile Immaritok / Peter Katorka

Commission d'aménagement du Nunavut

Bob Lyall, président
Bob Aknavigak / Malachi Arreak / Paul Emingak
Allen Maghagak / Suzie Napayok / Peter Suwaksiork
Tanya Tagaq Gillies
Personnes désignées par la société Makivik
Putulik Papigatuk / Donald Watt

Office des eaux du Nunavut

Thomas Kudloo, président
Robert Hanson / Thomas Kabloona / Guy Kakkianion
Jackie Nakoolak / Joe Ohakannoak / George Porter
Kono Tattuinee / Lootie Toomasie
Personnes désignées par la société Makivik
Jusipi Agma / Putulik Papigatuk

Conseil de gestion des ressources fauniques du Nunavut

Ben Kovic, président
David Alagalak / Okalik Egeesiak / Moses Koono
Gordon D. Koshinsky / Kevin Joseph McCormick / Meeka Mike
Makabe Nartok / Joan Scottie
Personnes désignées par la société Makivik
Johnny Peters / Paulusie Novalinga



ANNEXE 3 : CALENDRIER DES VERSEMENTS

Transferts à la fiducie du Nunavut (déduction faite des remboursements de prêts)

25 mai 1993	79 307 736 \$
25 mai 1994	50 895 504 \$
25 mai 1995	67 860 673 \$
25 mai 1996	84 825 841 \$
25 mai 1997	84 825 841 \$
25 mai 1998	84 825 841 \$
25 mai 1999	84 825 841 \$
25 mai 2000	84 825 841 \$

TOTAL 622 193 118 \$

Redevances au titre de l'exploitation des ressources, versées à la fiducie du Nunavut

1993-1994	1 260 \$
1994-1995	53 060 \$
1995-1996	1 089 078 \$
1996-1997	1 018 000 \$
1997-1998	1 034 221 \$
1998-1999	1 170 572 \$
1999-2000	1 303 944 \$
2000-2001	1 289 717 \$

TOTAL 6 959 852 \$

Versements au titre de la mise en œuvre à la NTL, au GN et aux organismes responsables de la mise en œuvre

1993-1994	26 295 640 \$
1994-1995	6 320 187 \$
1995-1996	12 434 589 \$
1996-1997	13 306 032 \$
1997-1998	13 670 874 \$
1998-1999	13 988 681 \$
1999-2000	15 097 405 \$
2000-2001	14 754 467 \$

TOTAL 115 867 875 \$



ANNEXE 4 : MODIFICATIONS

Voici la liste cumulative des modifications qui ont été apportées à l'ARTN et au Contrat de mise en œuvre.

(Date d'entrée en vigueur : le 26 avril 1995)

ARTN

- ❑ 5.4.2 : fixer au 1^{er} janvier 1996, plutôt qu'au 9 juillet 1994, la date limite pour le commencement de l'Étude sur la récolte des ressources fauniques dans le Nunavut;
- ❑ 5.6.25 : à compter de la date de la création du Conseil de gestion des ressources fauniques du Nunavut, accorder à cet organisme 24 mois plutôt que 12 pour établir le contingent de base pour le béluga, le narval et le morse.

Contrat de mise en œuvre

- ❑ 5.2 : prolonger jusqu'à la troisième année de la mise en œuvre le financement des équipes de transition;
- ❑ **Annexe 1, page 5-6** : fixer au 1^{er} octobre 1995 la date limite imposée au Conseil de gestion des ressources fauniques du Nunavut pour l'élaboration de la méthodologie et du concept de l'étude sur la récolte de la faune, au 1^{er} janvier 1996 la date limite pour déterminer l'organisation inuite désignée qui sera chargée de la collecte de données, et au 1^{er} juillet 1995 la date limite pour la préparation du budget pluri-annuel de l'étude;
- ❑ **Annexe 1, page 5-13** : reporter la date limite de la création des organisations de chasseurs et de trappeurs et des organisations régionales des ressources fauniques du 1^{er} au 2^e anniversaire de l'Accord, soit au 9 juillet 1995;
- ❑ **Annexe 1, page 19-13** : retirer le nom du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources pétrolières en tant qu'organisme respon-

sable des droits relatifs à la sculpture sur pierre;

- ❑ **Annexe 2, partie 2** : transférer des fonds provenant des équipes de transition de l'Office des eaux du Nunavut et de la Commission du Nunavut chargée de l'examen des répercussions au gouvernement territorial afin de fournir un financement supplémentaire pour la formation des administrateurs de terres municipales.

(Date d'entrée en vigueur : le 17 septembre 1996)

ARTN

- ❑ 5.6.25 : reporter au 31 mars 1997 la date limite imposée pour l'établissement des contingents de base pour le béluga, le narval et le morse;
- ❑ 8.2.2 : reporter au 9 juillet 1997 l'échéance pour la négociation et la conclusion de l'ERAI relative au parc national d'Auyuittuq;
- ❑ 8.2.3 : reporter au 9 juillet 1997 l'échéance pour la négociation et la conclusion de l'ERAI relative au parc national de l'île d'Ellesmere;
- ❑ 35.5.7 : reporter au 9 juillet 1996 la date limite imposée au Comité d'appel pour qu'il entende les appels et rende ses décisions.

Contrat de mise en œuvre

- ❑ **Page 8-2 de l'annexe 1** : remplacer l'inscription sous la rubrique « Délais » par le 9 juillet 1997;
- ❑ **Page 8-3 de l'annexe 1** : remplacer l'inscription sous la rubrique « Délais » par le 9 juillet 1997;
- ❑ **Page 24-1 de l'annexe 1** : remplacer la première inscription sous la rubrique « Renvoi aux clauses » par 24.2.1;
- ❑ **Page 35-6 de l'annexe 1** : remplacer l'inscription sous la rubrique « Délais » pour la deuxième activité par le 9 juillet 1996.





